

Nouveau plan de défense en Grande-Bretagne (Lire en page 3)

Nous en appelons au bon sens et au bon coeur de nos gouvernants

Toujours la question du blocus postal — L'état actuel des choses — Porte entr'ouverte du côté de la Suisse, barrière rigoureusement fermée du côté français — Est-il vraiment impossible d'adoucir cet atroce gime? — La question des livres, notre blocus postal et le blocus britannique — Il est avec le blocus des accommodements — Le cas espagnol — Ce que pourrait faire notre gouvernement

Voici des nouvelles officielles. M. Ludovic Germain, directeur des postes à Montréal, communique cette liste des pays avec lesquels tout service postal est interrompu et celle des pays où l'on ne peut envoyer que des lettres (à l'exclusion des colis postaux).

La première catégorie comprend l'Autriche, l'Albanie, l'Algérie, la Belgique, la Corse, le Danemark, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Maroc français, la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, les possessions italiennes, le Luxembourg, la Libye, la principauté de Monaco, la Norvège, la Pologne allemande, la Roumanie, la Russie, la Suède, la Suisse, la Syrie, la Turquie, la Cité du Vatican et la Yougoslavie.

La deuxième: la Bulgarie, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, le Groenland, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne russe, la Roumanie, la Russie, la Suède, la Suisse, la Syrie, la Turquie, la Cité du Vatican et la Yougoslavie.

Notons d'abord qu'il s'agit ici de décisions du gouvernement canadien, indépendantes de toute action extérieure. Et, deuxièmement, que cette liste confirme la rumeur à laquelle nous faisons allusion hier: on s'est décidé à entr'ouvrir la porte en ce qui concerne la Suisse. La principauté de Monaco, pays indépendant et neutre, reste dans la sphère totalement interdite. Quant à la république d'Andorre, que frappaient les premières interdictions, il semble qu'elle soit maintenant dans les territoires libres, puisqu'on ne la classe dans aucune des deux listes noires.

Ceci dit, un point domine toute cette situation. Il reste défendu d'écrire en France et dans tout un groupe d'autres pays, y compris Saint-Pierre et Miquelon, où tant de gens ont des parents qui travaillent chez nous et dont nous avons assumé la défense.

Pas d'exception. La barrière bloque tout. Peut-être, grâce à la porte entr'ouverte du côté de la Suisse, pourrions-nous, par l'entremise de la Croix Rouge (nous n'en savons rien), finir par atteindre certaines gens, mais de communication directe, rien. Pas le droit de donner des nouvelles de sa famille, pas le droit d'en demander. Pas même sous la surveillance de la censure.

Et ceci amène à des conclusions assez curieuses. Alors, en effet, que mon voisin saint-pierrais ne pourra écrire à ses enfants, mon autre voisin syrien pourra communiquer avec les siens, qui habitent un territoire sous mandat français, occupé par une armée française. Les émigrés de la Pologne russe pourront donner de leurs nouvelles à leurs cousins de là-bas, tandis que des professeurs français, qui se dévouent depuis un quart de siècle et plus à la formation des petits Canadiens ne pourront dire à leurs vieux parents de France qu'ils sont encore vivants.

On n'a du reste qu'à lire d'un peu près les deux listes pour noter d'autres étrangetés.

Il faut en revenir à notre point de départ, aux questions que nous posons depuis un mois tout près.

Quelles peuvent être les nécessités qui justifient un pareil régime?

Ce régime aboutit, tous ceux qui sont un peu au courant de la question le savent, l'ont constaté dans maints cas, à des conséquences atroces.

Est-il vraiment impossible d'y apporter un tempérament quelconque?

Est-il vraiment impossible, sous la surveillance la plus rigoureuse que l'on voudra, de permettre à un grand-maman de donner des nouvelles à ses petits-enfants de France?

Est-il vraiment impossible d'établir, si l'on ne veut pas accepter cette correspondance surveillée, un système de carte qui permettrait, par un simple trait tracé au bout d'une ligne imprimée, de donner des nouvelles de la vie et de la mort des gens?

Il doit, tout de même, y avoir moyen de faire quelque chose.

Nous en appelons à la fois au bon sens et au bon coeur des intéressés.

...Nous n'avons pas souvenir d'une campagne qui nous ait apporté tant de manifestations d'intérêt et de sympathie. Cela montre à quel point cette douloureuse situation touche et affecte les gens.

Cette question des lettres se rattache intimement à celle des livres. Si l'on ne peut écrire, on ne pourra même demander ceux-ci. Et c'est tout le problème de la culture française qui se pose ici.

Là encore n'y a-t-il pas moyen de faire quelque chose? En quoi l'importation, sous surveillance, des livres français menacerait-elle la sécurité des Alliés? Et comment pourrions-nous faire le grand effort que nous demandait M. King dans son communiqué de la Saint-Jean-Baptiste si l'on nous empêche de nous ravitailler aux sources françaises?

Evidemment, même si de ce côté le gouvernement canadien facilitait les relations postales, il resterait à compter avec le blocus britannique.

Mais, précisément, une toute récente dépêche nous rappelle qu'il est avec le blocus des accommodements.

Cette dépêche, venue de Madrid et portant la date du 29 juillet, nous apprend qu'on annonçait dans les journaux de là-bas qu'en vertu d'une entente tripartite conclue le 24 juillet entre la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal, l'Espagne espère obtenir suffisamment de livres pour ses propres besoins en dépit du blocus britannique de l'Europe continentale.

Si l'on peut pratiquer dans le blocus une fissure qui permette à l'Espagne de se ravitailler matériellement, n'est-il pas possible d'en pratiquer une autre pour faciliter l'alimentation intellectuelle des Canadiens de langue française?

Nous prions le gouvernement canadien d'étudier de près cette question, de la traiter rapidement avec les alliés britanniques, de ne rien négliger de ce qui nous facilitera l'accomplissement de la haute mission que veut bien nous reconnaître M. King.

1-VIII-40 Omer HEROUX

ner l'exemple de l'équilibre physique. Il ne faudrait tout de même pas exagérer.

Le mens sana in corpore sano est sans doute un principe cher aux pays totalitaires. Il le devient beaucoup aussi aux pays démocratiques. Cependant, dans les premiers pays comme dans les seconds, il ne faut jamais négliger, en l'annonçant, la première partie de ce principe. Nous connaissons tous des esprits froids qui habitent des corps rudement sains, et par ailleurs des corps débiles mais par des âmes puissantes.

Peu importe que la santé de M. Mussolini soit florissante ou non. Personne ne lui ferait sérieusement reproche, en tout cas, de céder comme les autres sous le poids des ans et d'une vie dont on ne contestera pas la grande activité.

Mais M. Mussolini n'a peut-être pas d'autre but que d'offenser, en préservant la réputation de sa santé, que d'initier tant d'autres friant la solennité qui ont juré de donner l'illusion d'avoir vingt ans... toujours!

1-VIII-40 Maurice HUOT

Bloc-notes

Ca n'est pas de l'assurance

La Gazette intitulée ainsi: *This is not insurance*, un article qu'elle publie, ce matin, en tête de sa page de rédaction. L'article est consacré au projet d'assurance-chômage que le gouvernement King demande au Parlement de voter et qui en est rendu au stade de l'étude par une commission du Sénat. La Gazette dit que le Sénat doit prendre bien son temps avant d'adopter le projet, qu'il doit d'abord l'examiner à loisir. Pour sa part, la Gazette est bel et bien d'avis qu'il ne s'agit pas là d'un projet d'assurance véritable mais d'une forme déguisée d'emprunt de guerre, sous les apparences d'une assurance qui ne serait tout au plus qu'un mode nouveau de secours directs, de *dole*. (Ca n'est pas de l'assurance, dit-elle, parce que le fonds prévu, au-

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Un de ceux qui ont vu la débâcle en France, Edmond Taylor, du *Columbia Broadcasting*, a dit que "l'une des méthodes les plus efficaces de la guerre des nerfs c'est de donner l'impression qu'il y a une cinquième colonne partout" et que "les Nazis sont enchantés des dénonciations de "cinquième colonne" dans les autres pays."

Ainsi la "cinquième colonne" est souvent colonne chimérique, colonne de fumistes ou, plutôt, colonne de fumée derrière laquelle l'ennemi peut cacher ses vraies manœuvres.

Pas d'atmosphère plus favorable pour l'ennemi que celle du soupçon mutuel et de la délation fratricide. Quand tout le monde soupçonne tout le monde de trahison, tout le monde a peur et est prêt aux pires folies.

Taylor explique la panique des soldats français parce qu'ils étaient "tous convaincus de cela", c'est-à-dire qu'il y avait une "cinquième colonne" cachée partout.

On mande de Thetford, Angl., que le marin Willie Pike, noyé pendant un congrès, il s'était précédemment sauvé deux fois à la nage, grâce à sa force comme nageur, quand son navire avait été bombardé.

Comme quoi la plage est parfois plus traître que la haute mer foudroyée de bombes, trouée de torpilles et hérissée de mines.

La classe commencera à 11 hrs au lieu de 9 hrs dans le pays de Galles, pour permettre aux enfants de récupérer le sommeil perdu pendant les bombardements.

Les enfants trouveront quand même moyen de protester en baillant en classe de ce qu'on les oblige à y aller à cette saison si au milieu de pareils bouleversements.

Une fillette a vu le jour pendant un bombardement dans le Suffolk. On l'a baptisée Bombastine. Elle a survécu au bombardement et même... au baptême.

Un journal prétend que M. Bouchard a établi les péages pour décongestionner les routes. C'est plutôt pour embouteiller le "trafic" à Saint-Hyacinthe par la nouvelle route Longueuil-Québec.

Mussolini veut que ses légions débarquent en Angleterre sur les traces de feu César. Opération difficile.

Que le duc n'embranche-t-il un homonyme, faute de mieux, du grand conquérant? Il y en a un au prénom romain, au patronyme italien, qui connaît la marine et qui est disponible, si on croit les dépêches de Vichy, pas vieux! M. César Campanchi.

1-VIII-40 Le Grincheux

Puisque les nations d'Europe ne veulent pas de son amitié... — L'Etat anglais se prépare à devenir grande nation d'industries, après la guerre — La France et les étrangers — A la Société des Nations

POURQUOI PAS UNE ALLIANCE DEFENSIVE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS?

Expectative en Europe; mouvements assez inquiétants en Asie. A cela se résume à peu près la situation internationale aujourd'hui.

Une violente attaque contre le port anglais de Douvres, sur la Manche, a porté à croire que les Allemands pensaient à faire de ce port leur point de débarquement principal en Angleterre, vu la proximité relative de Douvres de la côte française. A cet endroit, le bras de mer qui sépare les deux pays a une vingtaine de milles de largeur, environ. C'est là qu'il est le plus étroit. Depuis cette attaque, on s'est apparemment rendu compte, à la réflexion, que Douvres serait d'abord très difficile pour un envahisseur, que le port est si facile à rendre inaccessible, d'autant que, sitôt qu'il y a un tant soit peu de mer, la traversée est dure, même pour les navires d'une certaine grandeur. Ceux qui ont traversé la Manche de Calais ou de Dunkerque à Douvres ou à Folkestone savent en effet comment la vague peut y être dure à supporter, certains jours et à certaines saisons, notamment en automne et en hiver. Au point qu'il y a des semaines où il faut suspendre les voyages. On rapporte que les Allemands ont installé, de Boulogne à Dunkerque, plusieurs lignes d'artillerie côtière puissante afin de tâcher de dominer la Manche et d'empêcher les Anglais d'y tenir des navires de guerre, d'y faire passer des convois, etc. Des postes d'artillerie côtière parsèmeraient aussi toute la côte continentale, de Dieppe à Ostende, soit la partie la moins large de la Manche et de la mer du Nord. Tout cela autant en prévision d'une descente allemande en Angleterre que d'un retour offensif des Anglais sur le continent.

L'ETAT ANGLAIS PATRON

Il y a quelques heures, à Londres, le ministre du Travail, M. Bevin, a déclaré que la grande question ouvrière, c'est d'assurer de la main-d'œuvre experte aux fabricants anglais, pendant la guerre. Il n'y a plus de chômage, dit-il, mais il faut au plus tôt trouver en plus un million d'artisans entraînés et expérimentés, dans les industries non essentielles pour les faire passer aux industries de guerre. Cela s'impose en vitesse. L'industrie anglaise, la guerre finie, va se trouver transformée et devra rester ainsi; car "il sera impossible de retourner aux anciennes méthodes de laisser-faire dans le domaine de l'industrie et de l'administration des industries anglaises". La main-d'œuvre sera mieux entraînée, mieux suivie, travaillera à une allure plus rapide et les actionnaires des industries ne toléreront pas, ayant découvert les vices du régime d'avant-guerre, dans la production au petit bonheur, que l'ancien état de choses revienne. Et puis il y aura un vaste changement: "L'Etat va devenir le plus grand patron, et cela aura pour conséquence la suppression des grèves, car on se mettra difficilement en grève contre l'Etat". Ce serait l'Etat-patron; et à peu de chose près l'adoption des méthodes nouvelles du Reich dans le domaine de l'industrie, depuis 1936. Il reste à voir comment l'artisan et l'ouvrier anglais se plieront à un régime qui laisserait peu de place à l'initiative et à l'organisation des groupes ouvriers. On sait qu'en Allemagne les syndicats ouvriers ont disparu, fondus de force dans le Front du Travail imaginé par le sous-führer Ley, devenu Führer du travail, au profit exclusif de l'Etat, — et aussi de Ley, prétend-on. Pareil régime heurterait de front les puissantes organisations syndicales anglaises. M. Bevin a peut-être regardé trop loin, ou parlé prématurément de l'Etat-patron, en Angleterre. Cela n'irait pas tout seul.

On a critiqué hier soir aux Communes, à Westminster, l'étendue des pouvoirs conférés au Secrétaire pour l'Intérieur et qui lui donnent droit de supprimer des journaux "à cause de leur publication systématique de matières à lire destinées à fomenter de l'opposition à la poursuite effective de la guerre". La proposition d'annuler l'arrêté ministériel conférant ce pouvoir extraordinaire au ministre a été rejetée par 38 voix de majorité. Un travailliste a déclaré que cet arrêté donne au ministre "pouvoir absolu sur toute la presse du pays et le met en situation analogue à celle de Goebbels, en Allemagne, pour dominer les journaux". Sir John Anderson, ministre mis en cause, a répondu qu'aucun ministre ne saurait exercer arbitrairement ce pouvoir sans se faire prendre verbalement à partie et sans sauter. "Il faut, a-t-il dit, accorder à la presse la plus grande liberté compatible avec l'intérêt vital de la nation". Il s'agit seulement des publications "systématiques et constantes".

Les attaques aériennes allemandes contre les villes et les industries anglaises ont diminué d'intensité depuis hier. On s'attend à une reprise prochaine. On a signalé de l'Amirauté la perte d'un contre-torpilleur anglais et celle de deux sous-marins italiens, en Méditerranée. De même, la rencontre d'un raider allemand, en Atlantique-sud, avec le croiseur auxiliaire anglais "Alcantara". Les deux ont échangé des obus, et l'allemand, touché plus que l'autre, s'est mis à l'abri derrière un écran de fumée pour s'enfuir. Des croiseurs anglais le recherchent, afin de le détruire.

ET QUAND CELA SERAIT ?

On fait quelque bruit, dans une certaine presse, au sujet du prétendu rétablissement de la monarchie, en France. D'après une information plus ou moins fantaisiste de Londres, étayée de suppositions et de faits imaginés pour la plupart, le maréchal Pétain aurait délégué au Brésil en toute hâte, pour y prendre contact avec le comte de Paris, prétendant au trône de France, l'ancien vice-président du conseil Chauvins, qui serait un tenant de la restauration. "It is suspected... He appears to... It is said that..." mande la dépêche. Suppositions, imaginations, hypothèses, racontars, etc., voilà de quoi l'information de Londres est presque en entier tissée. En fait et à supposer que

cette restauration fût possible, en quoi serait-il moins bien pour la France de se donner un roi que pour le Royaume-Uni de tenir justement au règne monarchique et de garder son roi? Il paraît que Berlin serait peut-être au fond de l'intrigue, que le roi d'Italie, lié à la famille d'Orléans, verrait le projet d'un oeil favorable, etc., etc. Potins, racontars, gloses de gazettes en mal de tâcher de démolir le chef du nouvel Etat français. Et si la France voulait se donner un roi, en quoi cela regarderait-il une agence de New-York, quelque Juif russe de Londres? On apprend que, pour donner suite à un décret du chef du nouvel Etat français, signé le 23 juillet à Vichy et frappant de la perte de leur droit de citoyenneté et de leurs biens les sujets français qui ont quitté le pays sans raison valable entre le 10 mai et le 30 juin derniers, la France a déjà pris des sanctions; ainsi, contre Edouard et Maurice de Rothschild, le député Henri Mayer, de la maison "Lazare & Fils", Louis Rosengart, fabricant d'automobiles, et quelques autres industriels, marchands ou financiers, la plupart néo-français d'origine sémitique ou étrangère et passés en Angleterre ou en Amérique du Nord, surtout au Canada et aux Etats-Unis, depuis quelques semaines, avec la partie la plus facile à transporter de leur fortune, ou qui avaient déjà des comptes de banque hors de France. Il peut y avoir appel motivé de cette privation de droits. La France, malgré les rumeurs au contraire, restera inscrite à la Société des Nations. L'action politique de la Société ne nous intéresse guère, dit-on à Vichy, mais les services techniques de ses bureaux ont une valeur réelle; et c'est à cause de cela que l'Etat français ne sortira pas de la S.D.N.

DU COTE DE L'ASIE

Le Japon sera désormais un Etat à fond totalitaire, sans liens intimes avec la politique européenne, et qui cherchera à étendre son influence sur toute l'Asie, notamment en Indo-Chine et jusque sur les Indes hollandaises, a fait connaître aujourd'hui, dans une déclaration officielle, le premier ministre Konohe, à Tokio. Le Japon ne fera la cour à aucune puissance extérieure; il les ignorera toutes si elles ne veulent pas de son amitié. Le "bloc du yen" s'étendra de plus en plus; le Japon pratiquera un vaste programme de réarmement et de remaniement de ses institutions dans le sens totalitaire. L'Etat maître partout, de tout et de tous, à cela se résume son programme social. Nulle participation à la guerre d'Europe. Cette politique ouverte d'indifférence aux choses d'Europe, — sauf pour profiter des embarras de l'Europe, — fait présager de nouveaux heurts économiques, diplomatiques, etc., avec les nations blanches d'Europe et d'Amérique. Le Japon est en particulier mécontent du fait que les Etats-Unis, depuis des mois, imposent l'embargo sur toutes les ventes d'essence pour avions aux nations qui lui paraissent compromettre la paix du monde. Il y a quelque temps que le Japon a dû se trouver d'autres fournisseurs.

Aux Indes anglaises, le président de l'"Indian National Congress", parti qui dirige Gandhi, et avec lequel il ne s'entend pas présentement, quant à sa politique de guerre, vient de déclarer qu'à moins que Londres ne promette immédiatement son indépendance à l'Inde dès la fin de la guerre et ne donne tout de suite un gouvernement populaire central au pays, celui-ci devra agir, même si Gandhi ne croit pas opportun de marcher. "Agir", cela veut dire créer à Londres de nouveaux embarras, à l'heure où Londres débat le sort de l'Europe.

CHOSSES DU CANADA

On signale que M. Gardiner, ministre responsable de l'enregistrement national et donc d'autres rouages de la mobilisation prochaine, a fait entendre qu'il ne croit pas que les hommes mariés soient appelés sous les armes, pour entraînement militaire, d'ici 1942. Il y a près de 1,200,000 Canadiens célibataires, dans les catégories âgées de 18 à 44 ans. Il s'agit d'en entraîner environ 300,000 par an, compte tenu des inaptitudes, de ceux qui sont sous les armes, etc. Ces douze cent mille hommes devraient suffire à la mobilisation du premier million, d'ici 1942, sans qu'il y ait lieu d'appeler les gens mariés. C'est ce que l'on peut déduire des déclarations prudentes de M. Gardiner. Des événements à venir changeraient cela, qu'il ne faudrait pas s'en étonner.

Un journal de New-York, le "Herald-Tribune", préconise des négociations diplomatiques entre le Canada et les Etats-Unis afin d'en arriver au plus tôt à la signature d'un traité de défense mutuelle des deux nations. "Cela serait la conséquence de notre devoir d'après la doctrine Monroe", conclut-il. — G. P.

1-VIII-40

Tokyo protestera contre le blocus britannique

TOKYO, 1er (A.P.) — L'Agence Domei affirme aujourd'hui que le Japon ne manquera pas de protester contre le nouveau blocus de la Grande-Bretagne contre l'Europe parce que cette mesure va gêner le commerce du Japon avec l'Espagne, le Portugal et les autres Etats neutres.

Six Anglais mis en liberté au Japon

LONDRES, 1er (C.P.) — On apprend de source anglaise autorisée que six des treize notables anglais qui ont été arrêtés sur une accusation d'espionnage au Japon ont été relâchés. On ajoute que cela est tenu pour "très satisfaisant".

A Ottawa

Il n'est plus question d'effort de guerre modéré

Il y a beau temps que nous courons à la participation à fond, totale et absolue — Du volontariat au service obligatoire — Après les discours des chefs libéraux sur notre effort de guerre, les discours des chefs oppositionnistes

"De l'argent pour sauver la vie des gens", demande le sénateur J.-P. Molloy

(Par Leopold RICHER)

Ottawa, 1-VIII-40. — Le débat sur l'effort militaire du Canada paraît avoir fait faillite à presque tous les points de vue. Commencé lundi soir, il s'est poursuivi toute la journée de mardi. Hier encore on y a consacré les deux premières séances et on y est revenu dans la soirée. Tout de même l'étude des crédits est commencée. C'est le signe d'une fin prochaine. On espère que la prorogation aura lieu samedi, au plus tard, s'il ne survient aucune complication à la dernière heure. Le débat sur l'effort militaire est un insuccès pour deux raisons. D'abord, parce que du côté ministériel on n'a rien dit de nouveau. Tout le monde sait, en effet, que le gouvernement a abandonné la politique officielle du parti libéral, telle qu'elle avait été exposée au cours de la session de guerre de septembre 1939. Notre participation à la guerre a perdu son caractère libre et volontaire, par suite de l'adoption de la loi de la mobilisation et de l'enregistrement national. D'après de nombreuses déclarations ministérielles, notre participation devait demeurer modérée. Or toutes nos ressources en hommes et en richesses matérielles seront jetées dans le conflit au fur et à mesure des besoins. Nous nous acheminons vers une participation absolue et totale.

En second lieu, le débat de ces

L'actualité

Un dictateur ne vieillit pas

La rumeur eut cours il y a quelques temps, que la santé de M. Mussolini était moins bonne. Mais M. Mussolini ne veut pas que le monde croie que sa santé est moins bonne. Car il n'appartient pas à un dictateur de souffrir dans son corps. Cela n'est sans doute bon que pour un vulgaire membre de parlement démocratique, qui, la goutte aux pieds, — on en a des exemples, — peut continuer à servir son pays en se servant de sa tête, même si toutes les articulations de son corps ne sont pas aussi souples qu'autrefois.

Cependant, même si M. Mussolini, avec ses cinquante-sept ans, était moins agile qu'autrefois, on ne croirait pas qu'il n'appartient pas à un dictateur de souffrir dans son corps. Cela n'est sans doute bon que pour un vulgaire membre de parlement démocratique, qui, la goutte aux pieds, — on en a des exemples, — peut continuer à servir son pays en se servant de sa tête, même si toutes les articulations de son corps ne sont pas aussi souples qu'autrefois.

"Suis-je malade, faible, fatigué?" a ensuite interrogé celui qui se prétend le successeur direct des Césars.

Ce goût d'exhiber à cinquante-sept ans sa force physique est une indication que le Duce a une réputation à soutenir et peut-être sur tout un poste à conserver. On comprend qu'un dictateur qui doit passer des troupes en revue plusieurs fois par an, et qui de plus vient de s'engager dans des affaires militaires actives soit soucieux de don-

(Suite à la dernière page)

CALENDRIER

Demain, VENDREDI 2 AOUT 1940
 S. Alphonse M. de Liguori, év. et doct.
 Lever du soleil: 4 h. 45.
 Coucher du soleil: 7 h. 27.
 Lever de la lune: 3 h. 23.
 Coucher de la lune: 6 h. 25.
 Nouvelle Lune, le 3, à 3 h. 9 m. du soir.
 Premier Quat., le 10, à 7 h. 0 m. du matin.
 Pleine Lune, le 17, à 6 h. 2 m. du soir.
 Dernier Quat., le 25, à 10 h. 33 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: BEAU, MODEREMENT CHAUD
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 84.
 Minimum 64.
 Mêmes dates l'an dernier: 74.
 Mêmes dates l'an d'après: 60.
 Mêmes dates l'an d'après: 70.
 BAROMETRE: midi 29.60.
 Chiffres fournis par
 Mme L.-P. de Meis, 7631 rue Saint-Denis

L'ambassadeur de France en Turquie relevé de ses fonctions

VICHY, France, 1er (A.P.) — Le gouvernement français a annoncé aujourd'hui que l'ambassadeur de France en Turquie, M. René Massigli, avait été relevé de ses fonctions et qu'on ne lui confierait pas de nouveau poste immédiatement. On n'a pas motivé cette décision. M. Massigli a joué un rôle important dans les négociations qui ont amené la conclusion du pacte d'assistance mutuelle anglo-franco-turc au début de la guerre.

Recensement de tous les étrangers vivant à Paris ou dans la banlieue

PARIS, 1er (A.P.) — Le préfet du département de la Seine, M. Achille Villet, a ordonné un recensement de tous les étrangers vivant à Paris ou dans la banlieue, qui doit commencer le 5 août. On contrôlera la nationalité, la profession et la durée de résidence de chacun de ces étrangers. Les rapports qui circuleront dans les cercles diplomatiques indiquent que l'on fera enquête dans le cas de tous les Anglais qui se trouvent à Paris, mais on ne sait pas encore s'ils seront internés.

Le préfet a également ordonné un recensement industriel et commercial afin de déterminer le pourcentage des entreprises qui ont repris le travail sous l'occupation allemande, la situation du point de vue de l'emploi et les ressources financières de ces entreprises.

Le Saint-Siège confère la nationalité vaticane à tous ses représentants diplomatiques à l'étranger

CITE DU VATICAN, 1er (A.P.) — Le Vatican a annoncé aujourd'hui que le Saint-Siège avait conféré la nationalité vaticane à tous ses représentants diplomatiques à l'étranger, y compris tout le personnel des nonciatures et délégations apostoliques. Le communiqué précise que cette décision a été prise du consentement du gouvernement italien, car presque tous les diplomates du Saint-Siège sont des Italiens. Il semble bien que le Saint-Siège ait voulu clarifier le statut de ses représentants à l'étranger en raison de l'état de belligérance de l'Italie.

L'Allemagne pourrait bien réclamer la dissolution de l'Entente balkanique

Berlin, 1er (A.P.) — La radio allemande a récemment cité un article du "Boersen Zeitung", de Berlin, pour laisser entendre que l'Allemagne pourrait bien réclamer la dissolution de l'Entente balkanique, que ce serait même la prochaine objective de la diplomatie allemande dans le sud-est de l'Europe. Le journal allemand affirme que les raisons qui ont amené la formation de cette entente de la Turquie, de la Roumanie, de la Grèce et de la Yougoslavie ont disparu.

La nouvelle taxe d'achat en Angleterre

LONDRES, 1er (C.P.) — Le texte de la nouvelle mesure soumise par la Trésorerie anglaise révèle les modalités de la nouvelle taxe d'achat qui devrait rapporter 110,000,000 de livres ou 848,900,000 par année et qui doit entrer en vigueur d'ici deux mois. L'impôt est d'un tiers du prix de gros dans le cas de toutes les marchandises classées comme objets de luxe: fourrures, tapis, porcelaine, ameublement valiseries, instruments de musique, radios, parfums, cosmétiques, bijoux — et sera réduit à un sixième du prix de gros des vêtements nécessaires et des chaussures.

Modification du plan de défense de la Grande-Bretagne

LONDRES, 1er (A.P.) — L'ordre qui vient de donner le nouveau commandant en chef de l'armée anglaise, le général sir Allan Brooke, de supprimer la plupart des barrières dressées sur les routes de l'île indique une modification du plan de défense de la Grande-Bretagne. Cet ordre reflète un retour à la théorie classique à l'effet que l'attaque constitue la meilleure défense.

On a déjà commencé dans le nord de l'Angleterre la suppression des barrières de béton armé dont on avait fermé les routes dans toutes les régions où l'ennemi pouvait débarquer et tenter de s'emparer des réseaux stratégiques de communication. A ce moment où il ne restait que relativement peu de troupes entraînées en Grande-Bretagne, explique-t-on, cette défense d'une barrière à l'autre semblait opportune, mais il n'en est plus de même aujourd'hui puisque la Grande-Bretagne possède une armée de plusieurs millions d'hommes et qu'elle a transformé l'île en un camp retranché: les barrières ne pourraient plus servir l'ennemi en retardant les mouvements de troupes anglaises.

Perte du contre-torpilleur anglais "Delight"

Un paquebot anglais attaqué par un sous-marin au large de l'Irlande

LONDRES, 1er (C.P.) — L'Amirauté vient d'annoncer la perte du contre-torpilleur "Delight", de 1,375 tonnes. Les pertes de vie auraient été peu nombreuses à bord de ce navire de guerre qui porte normalement un équipage de 145 hommes et qui a été coulé par des avions ennemis. C'est le 29e contre-torpilleur que perd la marine anglaise depuis le début de la guerre.

NEW-YORK, 1er (A.P.) — Le "Mackay Radio" rapporte que le navire anglais "Thesus", un paquebot de 6,527 tonnes — a lancé un appel de détresse disant qu'il était à subir l'attaque d'un sous-marin au large de la côte sud-ouest de l'Irlande.

Contre la côte orientale et la côte occidentale anglaises

Les attaques aériennes allemandes

LONDRES, 1er (C.P.) — Les attaques aériennes allemandes de la nuit dernière ont porté à la fois contre la côte orientale et la côte occidentale.

Le ministère de l'Aviation a émis le communiqué suivant: "Nos avions de chasse ont barré la route et livré combat hier soir à une petite formation allemande qui s'approchait de la côte sud-est. Un avion de chasse ennemi a été descendu. Deux de nos avions de chasse ne sont pas revenus de leurs patrouilles d'hier".

Le ministère de la Sécurité nationale avait annoncé plus tôt que des avions ennemis avaient jeté des bombes hier soir "en quelques points dans le voisinage de l'estuaire de la Tamise et du chenal de Bristol". Quelques maisons auraient été endommagées et il n'y aurait pas eu de victimes.

Il y a eu des attaques par des avions isolés ou de petites formations un peu partout en Angleterre au cours de la nuit et de la matinée, mais il semble que la plupart des projectiles soient tombés en plein champ car on ne rapporte guère de dommages et aucune perte de vie. Une bombe incendiaire est tombée sur le toit d'un hôpital dans le sud-est, mais l'incendie a été maîtrisé avant qu'on eût à déménager les malades.

Le croiseur anglais "Alcantara", endommagé, est entré dans le port de Rio de Janeiro

RIO DE JANEIRO, Brésil, 1er (A.P.) — Le croiseur auxiliaire anglais "Alcantara", de 22,209 tonnes, qui a été endommagé au cours d'un engagement contre un corsaire allemand dans l'Atlantique sud, lundi dernier, est entré aujourd'hui dans le port de Rio de Janeiro. On rapporte que le croiseur marchand se rendrait aux chantiers navals de l'île Vianna pour y subir des réparations. On dit que d'autres navires de guerre anglais se seraient lancés à la poursuite du navire allemand qui serait le "Narvik", de 10,000 tonnes, d'après ce que l'on rapporte à New-York.

La taxe provinciale sur le tabac

La constitutionnalité de la loi attaquée par la "Liberty Tobacco Shops Co." — Mes Aimé Geoffrion et Edgar Demers, représentants du procureur général, plaident en Cour de pratique

M. le juge Trahan a commencé à entendre, ce matin, en Cour de pratique les plaidoiries relatives au bref de prohibition demandé par la compagnie Liberty Tobacco Shops (381, rue Saint-Catherine) au sujet de la taxe de 10% imposée sur les tabacs par le gouvernement provincial. Les pétitionnaires, représentés ce matin à la Cour par Me Chapman, prétendent que la loi est ultra vires parce que, en vertu de la section 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, les provinces ne peuvent imposer certaines taxes directes. La Couronne affirme, au contraire, que la loi est constitutionnelle et que l'émission d'un bref de prohibition même provisoire signifierait le chaos, saperaient les bases de la société, empêcheraient l'administration de l'Etat et conduiraient aux pires désastres. Le procureur général est représenté, dans cette cause, par Me Aimé Geoffrion et par Me Edgar Demers. A midi et demi, la Cour s'est ajournée à 2 heures et demie cet après-midi.

Me Chapman

Me Chapman, Me Chapman, donne les motifs généraux de sa requête. Il plaide l'inconstitutionnalité de la loi et prétend que les juges des cours inférieures n'ont pas juridiction dans cette cause, et qu'en conséquence on doit lui accorder un bref de prohibition.

Le juge Trahan réplique alors que, d'après ce principe, tout citoyen qui voudrait éviter de payer une taxe — même l'impôt sur le revenu — n'aurait qu'à attaquer la constitutionnalité de ladite loi et toute l'administration de la justice s'en trouverait paralysée.

Me Chapman fait alors une motion pour que la cause soit suspendue jusqu'à ce que le tribunal ait étudié et jugé au mérite les motifs de sa requête en prohibition.

Remarques du juge

Ici encore M. le juge Trahan fait quelques remarques quant à l'opportunité d'accorder une telle requête. "Ce serait, dit-il, ce qu'on appellerait de la résistance passive. Ce serait un moyen d'encoura-

ger la désobéissance à la loi. Selon vous, il suffirait — en présentant une requête en prohibition — de prétendre que la loi est inconstitutionnelle pour que le bref soit accordé. J'ai eu l'occasion d'étudier cette question de constitutionnalité dans la cause de la cité de Montréal contre la Cie Ferland, Inc., de Verdun, et la requête de bref de prohibition a été rejetée. Il paraît y avoir, à l'heure présente, lutte entre l'intérêt privé et l'intérêt public. Et vous comprendrez facilement qu'on doit y penser à deux fois avant de rendre un jugement qui peut avoir les conséquences les plus graves, même désastreuses, pour la sécurité de l'Etat et de la société."

Juridiction contestée

Me Chapman conteste la juridiction de la cour des Sessions de la paix, tribunal inférieur, dans cette cause et affirme que celle-ci devrait être jugée par la Cour supérieure.

Me Chapman cite alors deux jugements de la cour d'Appel dans la cause d'un nommé Lazaravitch (?) relativement aux prix fixés par le comité paroissial dans les ateliers de réparation de chaussures, et qui ont ordonné l'émission du bref en prohibition.

En terminant, Me Chapman répète que les motifs allégués dans sa requête sont suffisamment sérieux, lui semble-t-il, pour que le tribunal prenne tout le temps voulu pour l'étudier.

Me Genest

Me Genest déclare d'abord qu'il s'agit ici d'une cause d'intérêt public et que le procureur général n'a aucun intérêt personnel à défendre. Il soutient que le bref ne doit pas être accordé parce que le principal motif invoqué par les requérants est un motif frivole. Si le bref était émis, dit-il, il n'y aurait plus moyen d'administrer la chose publique.

Le représentant de la Couronne fait alors un bref exposé des faits. La compagnie requérante, dit-il, avait fait, il y a quelque temps, une demande d'injonction dans le but d'empêcher la police provinciale d'intervenir à son magasin de la rue St-Catherine. Cette demande d'injonction a été rejetée par le juge Savard le 24 juillet dernier.

Me Chapman conteste la juridiction des tribunaux inférieurs — en fait, il conteste la juridiction de la cour des sessions de la paix, de tous les juges de paix, du procureur général, de Sa Majesté le roi lui-même.

Il invoque deux jugements de la

L'interdiction de la franc-maçonnerie en France

BERLIN, 1er (A.P.) — La radio allemande cite aujourd'hui une déclaration du colonel François de la Rocque, chef du groupement des Croix de Feu, à l'effet que la franc-maçonnerie soit interdite en France.

Ville anglaise mitraillée

LONDRES, 1er (C.P.) — Un avion allemand a bombardé et mitraillé sur la fin de la journée une ville du sud-est de l'Angleterre, allumant des incendies et faisant quelques victimes. Les avions de chasse anglais ont poursuivi l'assailant.

Le communiqué de la R.A.F.

Le Caire, 1er (A.P.) — Voici le communiqué du ministère de l'Aviation:

"Dans les derniers deux jours, des concentrations ennemies dans le voisinage de Kassala, (Soudan anglo-egyptien) ont été soumises à des raids de bombardement intensif par la R. A. F. Le 30 juillet, les raids ont continué de l'aube au crépuscule et, hier, deux nouvelles attaques ont été lancées sur des objectifs militaires.

"Des dommages importants ont été faits aux concentrations de troupes, et aux positions de mitrailleuses et de canons antiaériens. En tout, dix raids distincts ont eu lieu. Tous nos avions sont revenus intactes.

"Pendant un raid sur Macaca, deux bangars ont été atteints directement, et on a vu des tourbillons de fumée s'élever du sol.

"Un seul avion de bombardement ennemi, escorté par une forte escadrille d'avions de chasse, a survolé Malte hier. Nos avions de chasse ont immédiatement attaqué l'ennemi. Le bombardier est retourné mais un des avions ennemis a été descendu dans la mer."

Le communiqué annonce aussi le coulage de deux sous-marins italiens:

"La première fois, un avion de patrouille a signalé la présence d'un sous-marin à la surface. Le pilote a immédiatement attaqué, et la première salve de bombes a explosé si près du sous-marin, que, suivant toute probabilité, l'équipage et l'hydravion ont été endommagés.

"Le sous-marin a tenté d'aborder de plonger, mais il était évidemment fort endommagé, car il a manœuvré gauchement. Pendant ce temps, le chef d'escadrille en charge de l'avion a jeté une autre salve comme le sous-marin disparaissait. Le sous-marin était maintenant complètement submergé, mais l'attaque a continué et la dernière salve est tombée à l'endroit même où le sous-marin avait plongé. L'avion a croisé au-dessus de la mer pendant longtemps pour voir des bulles d'air s'élever et une tache d'huile s'étendre.

"L'autre attaque s'est produite il y a trois jours, lorsque des avions de la R. A. F. ont volé à l'attaque en apercevant un sous-marin, et ont jeté deux salves. La première est tombée à 15 verges à l'avant, mais la seconde a atteint le but. Puis on n'a plus rien vu qu'une tache d'huile d'un mille carré qui se formait à la surface pendant que des bulles d'air se sont élevées pendant longtemps."

Cour d'appel. Mais le cas est complètement différent. Dans celui que cite Me Chapman on alléguait que l'ordre en conseil d'une loi était ultra vires et non la loi elle-même; le procureur général n'était pas en cause, lors du jugement en première instance dans cette cause. Aussi le tribunal a-t-il jugé que l'ordre-en-conseil seul (et non la loi) était ultra vires. Dans le cas actuel, au contraire, il ne s'agit plus d'un tiers: c'est l'administration publique elle-même qui est attaquée. Si le bref de prohibition était accordé, ce serait non seulement le chaos, la source de désastres incalculables, mais ce serait aussi une grave injustice à l'endroit de tous les autres marchands qui voient leur commerce tomber parce qu'à côté de leurs établissements, on vend meilleur marché non par concurrence loyale mais par concurrence illégale. Et, comme le dit le jugement dans la cause de Ferland, ce serait là de la résistance passive.

Me Geoffrion

Une demi-heure avant l'ajournement, Me Geoffrion a commencé à son tour sa plaidoirie.

Il rappelle d'abord qu'en matière de prohibition la Cour supérieure n'a pas juridiction mais que c'est elle-même qui a décidé que les Cours inférieures ont juridiction pour juger les causes de droit et de fait, comme c'est le cas dans la cause présente.

Me Geoffrion soutient que dans la cause actuelle, il faut tenir compte de deux points: 1o il faut d'abord que le motif allégué soit sérieux; 2o il faut considérer les inconvénients ou désavantages qui pourraient résulter de l'émission provisoire d'un bref en prohibition.

Or, le motif n'est pas sérieux et, par ailleurs, les inconvénients qui résulteraient de l'émission du bref seraient désastreux. Me Geoffrion cite alors deux jugements du Conseil privé qui justifient ses propositions. (La Cour s'ajourne alors).

Etablissement d'un régime totalitaire au Japon et d'un ordre nouveau dans "la plus grande Asie orientale"

L'Indochine française et les Indes orientales néerlandaises

Tokyo, 1er (A.P.) — Le nouveau gouvernement du premier ministre Fumimaro Konoye vient d'annoncer, à la suite d'une entente intervenue entre les chefs de l'armée et les chefs du gouvernement, un nouveau programme politique qui comporte l'établissement d'un régime totalitaire et l'adoption d'une politique extérieure indépendante visant à établir un ordre nouveau dans la plus grande Asie orientale. Il ne semble pas que le nouveau programme doive rapprocher le Japon des puissances de l'axe même s'il indique qu'il s'éloigne de plus en plus des puissances occidentales et qu'il convoite l'Indochine française et les Indes orientales néerlandaises. Le premier ministre doit faire plus tard une déclaration sur la révision de la politique étrangère.

Pour ce qui est de la politique intérieure, on annonce un nouveau régime sous lequel tous les citoyens devront se mettre au service de l'Etat, quelle que soit leur condition, une réorganisation de la Diète ainsi qu'une réorganisation du fonctionnarisme pour en accroître l'efficacité, un réarmement intensif, une économie dirigée.

Le ministre des affaires étrangères, Yosuke Matsuoka, a déclaré dans une entrevue que le Japon avait renoncé à la politique de "nations récalcitrantes". Le Japon, dit-il, accomplira sa mission, qui est d'instaurer un ordre nouveau dans "la plus grande Asie orientale", qui comprend non seulement le Japon, le Mandchoukouo, la Chine, mais aussi l'Indochine et les Indes orientales, de concert avec les puissances amies qui sont prêtes à collaborer avec lui.

Français privés de leurs droits de citoyens et de leurs biens pour avoir fui la France

Le baron Maurice de Rothschild, présentement à Montréal, est du nombre

BERLIN, 1er (A.P. par radio). — La radio allemande a annoncé aujourd'hui que le baron Maurice de Rothschild, sénateur français et membre de la famille bancaire Rothschild, est parmi un groupe de Français privés de leur droit de citoyenneté et de leurs propriétés pour avoir fui la France.

L'annonceur à la radio a déclaré que le gouvernement avait agi en vertu d'un décret publié le 23 juillet par le régime Pétain contre tous les Français qui ont quitté la France "sans raisons valables", entre le 10 mai, le jour de la grande offensive nazie, et le 30 juin, huit jours après la signature de l'armistice.

Les autres noms mentionnés dans la liste par la radio allemande comprennent: Harri Mayer, de la maison bancaire Lazare et Cie; Edouard Jenoc, marchand d'antiquités de Paris; Louis Rosengart, fabricant d'automobiles; M. Solenski, grand fabricant de chapeaux de France; Raoul Buchard, industriel.

Dans la liste rendue publique, on trouve encore les noms suivants: M. Huysman et M. Cohen, directeurs des Beaux-Arts et de la Bibliothèque nationale; M. Levitan, fabricant de meubles et d'appareils radiophoniques; Louis Louis-Dreyfus, banquier et importateur.

On relève les noms des journalistes: Elie-J. Bois, du Petit Parisien; Mme Geneviève Tabouis, de l'Œuvre, et Henri de Kérillis, de l'Époque, sous arrestation et déjà arrivés en Amérique; Pierre Lazareff et Joseph Kessel, de Paris-Soir; André Géraud, (Perlinax), qui est dans le même cas que Mme Tabouis et M. de Kérillis.

Les personnes mentionnées plus haut peuvent tenter d'expliquer leur fuite de France entre le 10 mai et le 30 juin afin de garder leurs biens et leur citoyenneté française, a dit la radio de Vichy. On doute cependant que ces personnes soient en mesure de fournir

une explication plausible de leur fuite. La composition de la liste temporaire paraît confirmer les rumeurs disant que pendant quelque temps des mesures sévères seront prises contre toutes les personnes de race juive qui se sont engagées dans des affaires préjudiciables aux intérêts nationaux de la France.

Comme bon nombre de ceux dont les noms apparaissent sur la liste sont de race juive, il semble certain que leurs biens seront confisqués par l'Etat à moins qu'ils ne prouvent qu'ils n'ont mis l'influence de leur fortune qu'au service unique de la France. L'opinion prévaut ici que cette preuve sera extrêmement difficile à faire.

On a découvert que nombre d'entreprises financières françaises étaient la propriété de Juifs et, conséquemment, étaient au service non pas seulement de la France, mais de divers pays.

Le baron Maurice de Rothschild, membre de la famille bancaire française de ce nom, réfugié à Montréal depuis quelques jours, après avoir fui de France en Angleterre et avoir réussi à passer au Canada, a déclaré ce matin qu'il n'a aucun commentaire à faire sur la dépêche venant de Berlin et annonçant que le gouvernement Pétain a saisi ses biens ainsi que ceux de plusieurs autres personnes qui ont fui la France et qu'il les a déchu de leur citoyenneté française. Le baron a fait la traversée avec son cousin Maurice de Rothschild. Il est arrivé ici avec sa femme et sa fille.

Déjà un autre Rothschild, Alphonse, autrefois d'Autriche puis réfugié en Angleterre, est au Canada, après un bref séjour aux Etats-Unis.

La France ne se retirera pas de la S. D. N.

VICHY, France, 1er (A.P.) — Un haut fonctionnaire du ministère français des Affaires étrangères a déclaré aujourd'hui que la France ne se retirera pas de la Société des Nations, bien qu'elle adopte à son endroit une attitude d'"indifférence". Nous reconnaissons, dit-il, la valeur de certains services techniques de la S. D. N. et c'est pourquoi la France ne juge pas à propos de se retirer de ce corps international.

Mort de M. G.-E. Panneton

Ancien zouave pontifical, chevalier de Pie IX et ancien gérant de la "Revue canadienne", M. Panneton est décédé à 91 ans

L'un des rares zouaves pontificaux survivants des campagnes de 1868 à 1870, M. Georges-Edouard Panneton, vient de mourir à l'âge de 91 ans.

Le vénérable nonagénaire était né à Joliette le 23 janvier 1849. Il était le fils de Charles-Hélodore Panneton, cofondateur de la ville de Joliette, et de Marie-Zoé Ducommun, fille adoptive de M. Barthélemy Joliette, fondateur de l'industrie, devenue plus tard Joliette.

M. Panneton s'enrôla dans l'armée pontificale et fit les campagnes de 1868 à 1870 en Italie. A son retour, il accepta la gérance de la "Revue Canadienne". Plus tard, il fut officier d'accès, poste qu'il occupa pendant 43 ans.

Il était le frère de Charles-Marie Panneton, artiste musicien, professeur de piano, décédé en 1890; le beau-père de M. Henri Comte, journaliste et consul de l'Equateur. De son mariage avec Hermine Lemerise, des Trois-Rivières, il eut deux fils et trois filles. Lui survivent: son fils Georges, professeur, de retour d'Europe depuis quelques années; Mme Dollard Lanthier, d'Outremont, et Mme Charles Blouin, ses filles.

M. Georges-Edouard Panneton avait reçu la haute décoration de Chevalier de Pie IX. Il est exposé

La conscription aux Etats-Unis

Washington, 1er (A. P.). — Les modifications apportées par le gouvernement n'ont pas réduit l'opposition des anticonscriptionnistes, au Sénat des Etats-Unis.

Le bill de la conscription voté l'enregistrement obligatoire de tous les hommes entre 18 et 64 ans, et la conscription du service obligatoire n'atteignait d'abord que les gens de 21 à 30 ans.

Le comité militaire sénatorial a réduit l'enregistrement militaire aux hommes de 21 à 30 ans, inclusive. Le sénateur Burton Wheeler, démocrate, dit qu'il reste opposé au programme de conscription.

Le Sénat a reçu hier le bill adopté hier par la Chambre des députés, pour un budget militaire supplémentaire de près de cinq milliards.

Le peintre polonais Arthur Szyk

Ottawa, 1er (D.N.C.) — Arthur Szyk, peintre polonais réfugié en Angleterre après l'invasion de son pays, est arrivé à Ottawa, hier, pour préparer une exposition de ses tableaux. Il dédicera ce "salon" à la "gloire de la Grande-Bretagne". Il déclarera aux journalistes qu'il interrogé que ses compatriotes aideraient dans la mesure du possible à combattre l'Allemagne.

Le communiqué allemand

Berlin, 1er (A.P.) — Voici le texte du communiqué du haut-commandement allemand:

"Les conditions atmosphériques défavorables ont entravé les activités aériennes, le 31 juillet. Au cours d'envoies de reconnaissance sur la Manche et dans la partie ouest des îles Scilles, des navires marchands armés ennemis voguant isolément, ont été bombardés.

"Des raids nocturnes ont eu lieu avec de petites escadrilles sur le sud de l'Angleterre et contre des postes de repérage lumineux. On a pu observer des explosions et des incendies.

"Il y a eu des combats aériens dans la soirée, près de Douvres, entre des avions anglais de chasse Spitfire et des avions de chasse allemands Messerschmitt. Au cours de l'engagement, cinq avions de combat anglais et deux barrages de ballons ont été détruits sans pertes du côté allemand.

"Des bombardiers anglais, volant isolément, qui sont venus hier sur les territoires de la Norvège, du Danemark et de Hollande, trois ont été abattus. Les bombes jetées par les avions ennemis au cours de la nuit du 31 juillet au 1er août, dans le nord-ouest de l'Allemagne, ont causé peu de dommages à la propriété.

"Un avion ennemi volant à grande altitude, au-dessus des nuages, a jeté des bombes dans le centre de Hanovre, loin de tout objectif militaire. Plusieurs maisons ont été fort endommagées et un certain nombre de personnes tuées et blessées.

"Au cours de la journée d'hier, l'ennemi a perdu huit avions. Deux de nos propres avions manquent."

Robert-W. Service

Débarqué dans un port du Saint-Laurent, l'écrivain anglais Robert-W. Service présente l'horrible guerre présente n'inspire pas d'ouvrages littéraires. M. Service est accompagné de sa femme et de sa fille. Il s'est immédiatement mis en route vers Vancouver. Lorsque la guerre a éclaté en septembre, il était en Russie et a dû fuir presque sans argent par les Etats baltes, la Scandinavie, etc. Il s'était installé en France, en Bretagne, pour écrire un roman tournant autour de la loterie nationale. Les bombes allemandes l'y ont rejoint. Il a dû fuir de nouveau, laissant derrière lui son manuscrit.

M. Service était venu au Canada il y a 46 ans comme jeune immigré avec \$5 en poche. Il était allé au Yukon chercher l'inspiration. Il retourna en Europe à 37 ans. Depuis, il a vécu longtemps en France.

Le communiqué italien

Rome, 1er (A.P.) — Voici le texte du communiqué émis par le haut-commandement italien:

"Dans un combat aérien le 28 juillet contre des navires de guerre dans l'est de la Méditerranée, un destroyer anglais a été coulé.

"Pendant une envolée de reconnaissance au-dessus de Malte, une de nos escadrilles d'avions de chasse a attaqué une escadrille ennemie. Deux avions ennemis ont été abattus. Un de nos avions n'est pas revenu.

"Dans l'Afrique orientale, nos avions ont attaqué efficacement Wajer (au Kenya), un camp motorisé a été bombardé avec succès, et à l'aérodrome de Buna, (au Kenya), où trois avions sur le sol ont été atteints et endommagés. L'aviation ennemie a bombardé Kassala (Soudan anglo-egyptien), causant peu de dommages."

Chez les Oblats

Le R. P. Léopold St-Georges nommé supérieur à St-Pierre

Le R. P. Chénervet demeure curé de cette paroisse

Les Oblats de la rue Visitation annoncent la nomination du Père Léopold Saint-Georges au poste de supérieur de la maison provinciale de Saint-Pierre. Le Père Saint-Georges succède au Père Ant. Bourassa, qui devient maître des novices convers à Richelieu.

Il s'annoncent aussi la nomination du Père E. Faucher, ancien maître des novices, comme missionnaire au sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine. Le Père Chénervet demeure curé de la paroisse oblate de Saint-Pierre.

Le Père Saint-Georges, natif de Joliette, a étudié à Joliette, puis chez les Oblats. Prêtre en 1913, il a été professeur à l'Université d'Ottawa, a exercé le ministère à Mont-Joli, a dirigé les retraites fermées à Hull, etc. Il a pris possession de ses nouvelles fonctions hier soir.

Berlin et l'article de Gayda

Berlin, 1er (A.P.) — Dans les cercles officiels allemands, on a refusé de commenter l'article du publiciste italien Virginio Gayda à l'effet qu'il ne faut pas s'attendre à une attaque directe immédiate contre la Grande-Bretagne. Tout dépend de la portée précise du mot "immédiat", ont dit certains d'entre eux.



Directrice : Germaine BERNIER

La conquête de l'aumônier

Discrettement, l'abbé Jolicoeur ouvre la porte de l'infirmerie. A travers les verres épais deux yeux myopes interrogent la salle. De longues ruelles de lits étalent leur tristesse. Au centre le docteur Hébert ausculte un vieillard. Tout près à gauche, le vieux Lemelin s'emploie à plier des chemises. Plus près encore se détache, mince, la silhouette d'un frère hospitalier.

— Bonjour, monsieur l'aumônier.
— Bonjour, frère Norbert. Comment va le nouvel arrivé? Un nommé Gosselin, je crois?

— Oui, Louis Gosselin. Il va assez bien. Le médecin prétend que c'est un communiste. Il n'a l'air pas mal difficile. Il s'est fait écraser par un camion, il y a quelques mois.

Un mot de remerciement et M. Jolicoeur se dirige vers cette misère qui l'attend, celle du communisme. D'une couchette à l'autre, avec un salut amical à chaque malade, l'aumônier arrive près de Gosselin, mais, celui-ci feint artistiquement le sommeil. Le prêtre en a vu bien d'autres et il aborde chaleureusement le blessé.

— Bonjour, mon ami!

Le sourire amusé de Georges Washington, un vieux nègre allongé dans le lit d'à côté, et les regards curieux de tous les barbons d'atelier augmentent le malaise du visiteur qui, cependant, réussit à se dominer:

— Dites-moi, mon ami, vous vous trouvez bien ici?

A cette question, les yeux clos se défilent et pour de bon. Une réponse brutale jaillit de ces lèvres torturées par la haine. Et Georges Washington avec des yeux blancs si drôles dans la lune noire de sa face égarée, s'est dressé, d'un coup.

Le docteur Hébert et le frère Norbert n'ont pas tardé à accourir. Gosselin se tord les bras, une moue blanche macule ses lèvres; il hurle:

— Ah! les curés! Les maudits curés!

Au milieu de ces âpres secousses de tempête, le prêtre articule simplement:

— Mon pauvre ami...

Et, se retire, conseillé doucement par le médecin que cette manifestation d'hystérie ne prend pas au dépourvu.

Le lendemain, vers la fin de l'après-midi, le bruit mat de petits talons sur le parquet dur, réveille Gosselin.

— Marcelle! Ma femme!

Elle causa de tout et de rien. Son rire élégant, précieux, volait dans l'atmosphère lourde d'éther. Lui buvait avidement ses paroles, s'en riant, les moins moindres mouvements de cette femme bien-aimée.

Très vite la cloche réglementaire des visites vint les avertir que le temps du parler s'était écoulé. Madame Gosselin se leva et borda le lit de son mari. Celui-ci suivait chacun de ses gestes.

— Marcelle, tu ne sais pas combien j'avais hâte de te revoir!... Faut dire qu'il a été chic, Hébert, de te téléphoner.

— Le docteur Hébert? Ce n'est pas le docteur, mon coup, c'est l'aumônier de l'hôpital qui a insisté pour que je vienne trouver mon communiste!

Madame Gosselin embrassa son mari et le quitta avec la promesse

Le rossignol de Prague

Si j'étais un oiseau, ce soir, j'aurais des chants...
Mon cœur me fait penser à quels pays touchants?
L'ombre de mes desirs tombe sur cette page.
Mon cœur me fait penser à quelle chère image?
Ce serait bon, ce soir, d'écrire sans trembler
Un poème de paix qui serait le reflet
De mon rêve tranquille et plein d'un amour vague...
Je songe au rossignol de ce quartier de Prague,
Dont parle le ne sais quel beau livre enchanteur:
Un oiseau chante aussi, loin, très loin, dans mon cœur...
Nos âmes sont souvent ce jardin de Bohême,
Nos âmes, où parfois d'invisibles poèmes
S'élèvent sourdement, ainsi que, dut gémir
Au fond du parc d'Autriche où l'on voudrait mourir,
Le romantisme oiseau de ce soir romantique,
Qui baigne tout mon cœur de lune et de musique...

Alphonse METERIE

de revenir dans une quinzaine.

Une nuit de septembre, l'abbé Jolicoeur, qui souffre d'insomnie, se promène dans l'hôpital. Le voici dans l'infirmerie et entre les rangées de dormeurs. Or, il s'aperçoit que son communiste, éveillé, le suit attentivement des yeux.

— Tiens! Vous ne dormez pas non plus?

Bourru, l'homme tourne la tête à son interlocuteur. C'est un renvoi.

— Je vais prier pour vous... La prière d'un pauvre prêtre ne vous fera pas de mal... Vous n'avez pas d'objection?

L'autre se tait toujours.

M. Jolicoeur s'éloigne à pas feutrés.

Un peu plus tard, le frère Norbert croit entrevoir à la lumière bleue de la veilleuse des larmes sur les rides du communiste. Tout joyeux, il se demande: "Est-ce enfin l'heure? L'heure de la grâce?"

Et, il offre ses prières, ses sacrifices, pour la conversion de Louis Gosselin.

Un matin de dimanche, les hôtes de l'hôpital se réveillèrent en plein hiver. Gosselin allait très mal, et dans une semi-conscience, divaguait. Puis, il vit bien le regard, le regard douloureux du Christ du crucifix attaché sur lui; comme saint Pierre, le renégat, il pleura amèrement. Il tomba, vertigineusement... C'était le délire, rapidement suivi du coma.

La fin, maintenant, est toute proche. Et voici que Louis Gosselin reprend connaissance. Un sourire crispé se forme sur ses lèvres; il murmure:

— Ah! Les curés! les maudits curés!

Ces paroles, écho de la première rencontre avec M. Jolicoeur, tombaient de ses lèvres... doucement... tendrement presque.

L'aumônier lui donna l'absolution.

Henri BECHARD, S.J.
(La Voix de la Charité)

Adoration nocturne de Montréal

Vendredi, les Adorateurs nocturnes sont convoqués chez les Religieuses du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke, pour 8 h. p.m.

samedi, jour suivant, à St-Jean de Matha, 2706 rue Allard, pour 8 h. p.m.; dimanche, le 4, pèlerinage à Rosemont. Ralliement au bout, Pie IX, pour 7 h. a.m., afin de se rendre au monastère à pied.

Tél. PL. 8121 Gatehouse

Je vois dans les journaux que Gatehouse offre:

Espadon frais

Saumon Doré Maquereau Truite de lac
Flétan Filets de sole

Voleilles, comme à l'ordinaire.
Toutes les variétés de légumes frais.

Tél. PL. 8121

Gatehouse

Feuilleton du "Devoir"

Le Drame de l'Etang aux Biches

par DELLY

(Suite)

Et il avait essayé de distraire l'esprit de sa cousine, il lui avait dit combien lui plaisaient Aigueblanche et ses habitants.

— Abel est un être charmant, sa sœur est la plus aimable jeune fille que je connaisse. Quant à Willibad, je le crois un homme de grande valeur et de cœur très sensible, sous des dehors assez froids.

Il vit s'éclairer le regard fatigué d'Elisabeth.

— Oui, c'est une âme capable de souffrir beaucoup. Il a une très haute conception du devoir et l'on peut se fier à lui sans réserve.

Horace songea: "Elle doit l'aimer. Je ne m'en étonne pas, car il paraît fait pour attirer une nature telle que la sienne. Quant à lui..."

Sans réticences, Willibad avait reconnu tout à l'heure devant Horace qu'il aimait Elisabeth et, libre désormais, comptait lui demander bientôt de devenir sa femme.

— Jamais je n'ai dit un mot qui puisse lui laisser soupçonner mes sentiments à son égard, avait-il ajouté. Quand je me suis rendu compte de cet amour, défendu alors, j'ai fait mon possible pour m'écarter d'elle, autant que je le pouvais, sous divers prétextes. Mais Agathe a de-

viné, elle... C'est ainsi que M. de Rüden a été informé, de la façon la plus tendancieuse, naturellement, et la plus perfide.

Les deux jeunes gens étaient tombés d'accord pour reconnaître que la situation pourrait être dangereuse pour Elisabeth. Judith était, selon l'expression employée par Willibad, "diaboliquement astucieuse" et semblait avoir contre sa belle-fille une haine toute particulière. Il fallait donc suivre de près son action calomniatrice et saisir l'occasion pour la dénoncer à la justice. Par l'abbé Forgues, Willibad pensait pouvoir connaître tout ce qui se dirait dans le pays à ce sujet.

Horace expliqua cela à sa cousine, le lendemain matin, pendant qu'ils faisaient tous deux une promenade dans le parc. Elle s'appuyait à son bras et il sentait sa main frémir tandis qu'elle murmurait:

— Qu'ai-je donc fait à cette femme pour qu'elle me déteste ainsi, depuis toujours?

Il arrivait près de l'étang. Tout y était sombre, aujourd'hui, comme le ciel lui-même. Elisabeth étendit la main vers l'au gris, lugubre.

Faits et glanes

Quand la peste sévit aux Indes

Chaque année, la peste s'abat sur l'Inde, elle s'étend dans toutes les directions, jetant la consternation partout, résistant à toutes les mesures que l'on prend pour l'éloigner, décimant parfois une rue, parfois un quartier, parfois une ville; trompant toutes les prévisions, déjouant tous les calculs et semblant se jouer de la science des hommes.

Quand la peste atteint une certaine intensité, les Indiens perdent la tête et ne pensent plus à autre chose. Ils n'osent même plus prononcer le nom du fléau, et pour les tirer d'affaire, ils n'ont plus recours qu'au diable. Ils lui immolent des coqs, des poules, des cochons, même des buffles. Le plus souvent ils se contentent de lui offrir du riz teint de sang ou simplement des fleurs rouges.

Lorsque l'épidémie se déclare dans une ville, les païens se mettent à faire un tapage littéralement infernal. Ils organisent des cérémonies horribles, parcourant les rues avec tambours et trompettes, tuant des poules et des coqs, dont le sang est jeté au milieu de la foule hurlante, courant comme des forcenés en invoquant tous les diables de l'enfer. Ces malheureux croient ainsi éloigner le fléau, quand ils ne font que le répandre en jetant la terreur au milieu d'une population découragée.

En voyant ces bandes d'ivrognes courant, dansant, hurlant, couverts de saleté, de poussière, de boue, de sang, on éprouve un sentiment de dégoût et d'épouvante, on croit voir une troupe de démons que l'enfer aurait vomis sur la terre.

François 1er, roi tout en or

François 1er n'a jamais regardé à la dépense. Son existence voyageuse — il ne tenait pas en place — lui coûtait très cher. Il aimait le luxe pour le luxe lui-même. Arbitre de l'élégance, il dirigeait la mode: la mode fut, de son temps, extraordinairement onéreuse.

Tout ce que François 1er avait sur lui était en or: en or les breloques nombreuses dont il aimait à se couvrir; en or ses éperons, ses miroirs, les boutons et les agrafes de ses vêtements; la mule qu'il montait avait une housse garnie d'or, avec des boutons d'or sur les hanches; ses habits étaient en drap d'or brodé, frisé, profilé d'or, comme des ornements sacerdotaux. Il couvrait ses doigts de bagues, de diamants, de rubis. Il portait du linge de la plus fine toile de Hollande, des chemises brodées de soie noire, que l'on conservait dans des étuis de maroquin parfumé. Les objets servant à son usage familial étaient en argent: encrier, flacons, chandeliers, vaisselle. On ne comptait pas ses élégantes fourrures; de zibeline et de martre; le fourreau de son épée était en velours blanc.

Il fallut qu'autour de lui la cour suivit l'exemple. Aux jours de belles cérémonies, les deux cents gentilshommes de la garde étaient vêtus de drap d'or tandis que le roi paraissait tout blanc en toile d'argent, et qu'à côté de lui se tenait le chancelier de France en robe de cérémonie avec un manteau écarlate. Les pages et les gens d'écurie étaient aussi en blanc, moitié velours, moitié toile d'argent; courtisans et dames devaient rivaliser de splendeur et d'éclat, y mettre jusqu'à leur dernier écu. Et, tout en admirant, le public se moquait de ces seigneurs qui emportaient leurs terres sur leurs épaules.

— C'est ici que ma mère est morte.

Quand ils furent près de la bergerie, Horace considéra longuement les plantes aquatiques. Puis il fit observer:

— Je me demande comment tante a pu avoir l'idée de cueillir une de ces fleurs. Elles sont pour cela trop éloignées de la rive.

— Oui, n'est-ce pas? Pauvre maman, quelle imprudence!

— Oui, une imprudence... dit pensivement Horace.

Elisabeth regardait maintenant l'endroit où le canot s'était arrêté, où avait péri le petit Thierry. Elle frissonna, au souvenir de ce tragique instant. Elle se revêtit assise en face d'Agathe, elle crut entendre son rire léger, sa voix musicale prononçant avec une grâce ingénue les perfides insinuations... Et siffla, cette mort...

— Ne pensez plus à cela, Elisabeth.

Horace posait la main sur son épaule.

— Venez. Ce lieu vous rappelle trop de choses pénibles. Il est d'ailleurs par lui-même fort mélancolique et l'attrait qu'il inspire à ma pauvre tante ne devait pas agir d'une manière favorable sur son moral, déjà éprouvé par ses désillusions conjugales.

Comme ils s'engageaient dans l'allée du parc, ils virent venir à eux Willibad et Catherine. Le cœur serré d'Elisabeth se dilata. Willibad, en avançant, la regardait avec une joie contenue. Quand elle lui tendit sa main, il y appuya ses lèvres, puis la conserva dans les siennes tandis qu'il s'informait de sa santé. Tous deux à cet instant, sans une parole, se firent l'aveu de leur amour.

Les quatre jeunes gens reprirent le chemin de la tour. Catherine donnait le bras à son amie. Derrière eux venait Horace et Willibad. Quand ils passèrent devant le logis du jardinier, le vieil Anselme, qui fumait devant la porte, grommela une vague formule de salutation.

— Ça va, Anselme? demanda Willibad.

— Doucement, Monsieur le comte.

— Un vieil original, dit Willibad quand ils l'eurent dépassé. Bon serviteur, mais nature un peu sournoise.

Ils firent quelques pas en silence. Catherine parlait avec animation, sans doute pour distraire Elisabeth. Horace dit en baissant la voix:

— N'a-t-on jamais attribué la mort de tante Daphné à autre chose qu'à un accident? N'a-t-on jamais eu l'idée qu'elle aurait pu se tuer volontairement?

Willibad le regarda avec stupeur.

— Mais non! Pourquoi?... Supposeriez-vous...

— J'ai constaté, d'après la distance de la bergerie aux nénuphars, qu'elle aurait commis une grave imprudence, singulière chez une personne de son âge, si elle avait essayé de cueillir une de ces fleurs. Elisabeth avait fait la même remarque, mais sans y attacher d'importance.

— Oui, vous avez raison, dit Willibad, après un court instant de réflexion. Mais cette jeune femme

était profondément croyante et il me semblerait difficile d'admettre ce suicide.

— On peut l'admettre s'il s'agit d'une crise mentale provoquée par le chagrin de voir son mari se détacher d'elle. Il paraît, en outre, qu'elle avait l'habitude de venir rêver auprès de cet étang au clair de lune, et cela a pu déterminer dans son cerveau, peut-être prédisposé, un état morbide.

— Peut-être, en effet. Mais je n'ai jamais entendu dire que personne ait fait une supposition de ce genre.

Comme les jeunes gens atteignaient la tour, ils rencontrèrent Florestine qui venait de téléphoner pour demander le médecin. La crise pulmonaire toujours latente chez sa maîtresse depuis quelque temps, semblait s'aggraver.

(A suivre)

Les "mots historiques" et les grandes heures de l'Histoire

Après moi, le déluge! — Louis XV (1710-1774) à Mme de Pompadour: "Cela durera bien autant que moi!", dit-il une autre fois.

Cela ne va pas, cela s'en va... — Fontenelle, près de mourir centenaire, à un ami qui lui demandait comment il allait (1657-1737).

A moi, d'Auvergne, voilà l'ennemi! — A la veille du combat de Clostercamp, dans la nuit du 16 octobre 1760, le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, pénétra seul au milieu d'un bois voisin du bivouac français pour fouiller dans la crainte d'une surprise. Tout à coup, il est environné de soldats ennemis qui lui mettent la baïonnette sur la poitrine et le menacent de mort s'il jette un cri d'alarme. N'écouter que son devoir de soldat, d'Assas se sacrifie au salut de l'armée, en poussant le cri fameux: "A moi, d'Auvergne, voilà l'ennemi!" qui avertit les Français du danger. Il est criblé aussitôt de coups de baïonnette.

Le silence des peuples est la leçon des rois — Le 27 juillet 1774, l'abbé de Beauvais prononçait à Saint-Denis l'oraison funèbre de Louis XV. C'est alors qu'il dit, en s'efforçant de concilier le devoir du panégyriste avec celui de l'homme de bien: "L'amour des peuples, la plus belle gloire et la plus douce récompense de la Royauté, est un sentiment libre, qui n'est dû qu'aux bienfaits de la vertu... Le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer, mais sans doute aussi il a le droit de se taire, et son silence est la leçon des rois." Quinze ans plus tard, cette parole fut reprise par Mirabeau, à l'Assemblée nationale.

Messieurs les Anglais, tirez les premiers — Paroles, devenues célèbres, du comte d'Auteroche, à la bataille de Fontenoy (11 mai 1745). Il y eut là un échange de politesses, entre Français et Anglais, dont l'histoire nous offre d'autres exemples. "Avant la Révolution, a écrit Victor Hugo, on ne s'engorgerait plus que le chapeau à la main." A Lérida, le grand Condé fit donner l'assaut avec trente-six violons en tête des colonnes; à Ettingen, on vit les jeunes officiers marcher aux batteries comme à un bal, en bas de soie et en perruque poudrée à blanc.

Soutiens cette tête, la plus forte de la France! — Mirabeau à son domestique au moment de mourir (1749-1791).

Si c'est possible, c'est fait; si c'est impossible, cela se fera — Réponse faite par Calonne, ministre des Finances, à Marie-Antoinette qui lui demandait une chose à la quelle elle attachait beaucoup d'importance (1786).

Faites, Sire, ce sacrifice — Au moment où les exécuteurs, au pied de l'échafaud, saisirent les mains de Louis XVI, il s'écria en les retirant avec vivacité: "Que prétendez-vous faire?"

— Vous lier.

— Me lier! Je n'y consentirai jamais! C'est inutile, je suis sûr de moi."

Une scène presque violente s'engagea, et le roi, profondément ému, regarda son confesseur, l'abbé Edgeworth, comme pour lui demander ce qu'il devait faire.

Après un instant de silence, l'abbé répondit à Louis XVI, qui l'interrogeait toujours du regard: "Faites, Sire, ce sacrifice; c'est un dernier trait de ressemblance avec votre divin modèle."

Nous sommes assemblés par la volonté nationale, nous ne sortirons que par la force. — Réponse de Mirabeau (22 juin 1789) à M. de Breux-Breze, grand maître des cérémonies, qui, au nom du roi, demandait aux Etats généraux de se séparer.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LES GRANDS CHAPEAUX FONT DU MYSTERE

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Grande vente EATON SOULIERS

pour hommes
Spécial vendredi, la paire

2.99

Souliers de ville et sport — nouveaux modèles de la saison! Une aubaine remarquable à ce prix des Ventes de juillet!

Soyez la tôt vendredi pour bénéficier d'une des plus grandes ventes de chaussures de la saison! Modèles pour hommes et jeunes gens — pointures 5 1/2 à 11 dans le groupe. Voyez la grande variété:

• Brogues et oxford • Noirs et bruns • Souliers à selle, brun et blanc à semelles de caoutchouc crêpe.

Si vous ne pouvez venir au Magasin, téléphonez chez EATON, Plateau 9211.

Chaussures, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Faites, Sire, ce sacrifice — Au moment où les exécuteurs, au pied de l'échafaud, saisirent les mains de Louis XVI, il s'écria en les retirant avec vivacité: "Que prétendez-vous faire?"

— Vous lier.

— Me lier! Je n'y consentirai jamais! C'est inutile, je suis sûr de moi."

Une scène presque violente s'engagea, et le roi, profondément ému, regarda son confesseur, l'abbé Edgeworth, comme pour lui demander ce qu'il devait faire.

Après un instant de silence, l'abbé répondit à Louis XVI, qui l'interrogeait toujours du regard: "Faites, Sire, ce sacrifice; c'est un dernier trait de ressemblance avec votre divin modèle."

Nous sommes assemblés par la volonté nationale, nous ne sortirons que par la force. — Réponse de Mirabeau (22 juin 1789) à M. de Breux-Breze, grand maître des cérémonies, qui, au nom du roi, demandait aux Etats généraux de se séparer.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Adresser-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LA VIE SPORTIVE

Des bévues impardonnables causent l'échec

Les noyaux de Montréal ont perdu la dernière partie de la série contre le club Jersey City hier soir lorsque nos joueurs ont été défaits par un résultat de 5 à 4 alors que notre club aurait dû s'assurer la palme et les honneurs de la série car les locaux menaient par 4 à 1 à la fin de la huitième manche et les douze ou quinze cents amateurs présents se préparaient à laisser le terrain assurs du triomphe de nos montrealais lorsque les visiteurs firent un ralliement qui a valu quatre points aux Giants.

Le ralliement aurait dû se terminer avec un déficit pour les visiteurs si Sukeforth n'avait pas fait la bévue d'envoyer Bill Crouch au monticule pour remplacer Wayne LaMaster, car notre lanceur droitier avait à faire face à deux frappeurs gauchers en arrivant au monticule et la règle du gros bon sens veut qu'un gaucher soit opposé à des frappeurs gauchers, mais Sukeforth en décida autrement avec la conséquence que Desjardins, le premier à faire face à Bill, expédia la balle par-dessus le tableau indicateur pour un coup de circuit pour égaliser le score et pour comble de malheur, Boze Berger manqua un coup facile pour permettre aux visiteurs de compter le point victorieux.

Les Roayaux tentèrent d'éviter l'échec à leur dernière apparition au bâton mais ils furent tenus en échec et les spectateurs laissèrent le terrain fort dégoûtés de la tenue de nos joueurs et du jugement de notre gérant.

Le Montréal commença sa soirée avec une nouvelle série des Chefs de Syracuse et Lou Fette, la nouvelle acquisition du Royal, fera probablement ses débuts au monticule.

Résultat détaillé de la joute:

JERSEY-CITY				
AB	P	CS	R	A
Gordon, 3b.	4	2	3	2
Young, 2b.	2	1	2	2
Cooke, c.d.	5	0	1	0
Dickshot, c.g.	4	1	0	2
Jensen, 1b.	5	0	1	1
Vernon, 1b.	0	0	0	1
Blaumire, r.	4	0	0	4
Martin, c.e.	4	0	2	1
Sturgeon, a.c.	3	0	1	3
Castelman, l.	3	0	0	1
aEpps	1	1	1	0
Henshaw, l.	0	0	0	0
Harris, l.	0	0	0	0
Totaux	35	5	4	27 10

MONTREAL				
AB	P	CS	R	A
Gilbert, c.d.	4	1	1	0
Staller, c.g.	4	1	0	0
Ripple, c.g.	4	1	0	0
Haas, 3b.	4	0	1	2
Suhr, 1b.	3	0	1	1
Baugh, a.c.	3	0	0	4
hMacdon	3	1	0	3
Bel, 2b.	2	0	0	5
Giuliani, r.	3	1	2	1
LaMaster, l.	3	0	0	0
Crouch, l.	0	0	0	0
Totaux	32	4	6	27 13

Points produits par Cooke, LaMaster, Ripple, Staller 2, Young 3, Sacrifices: Young 3, Suhr, But volé: Dickshot. Deux-buts: Staller, Gordon. Circuits: Ripple et Young. Double-jeu: Berger à Bell à Suhr. Laissez sur les buts: Jersey-City 11, Montréal 3. Bats sur balles de LaMaster 4, Castelman 1. Retirés au bâton par Castelman 4, Harris 1, LaMaster 4, Crouch 1. Coups sûrs contre LaMaster, 9 en 8 manches, Crouch 2 en 1; Castelman, 3 en 8; Henshaw, 1 en 1-3; Harris 0 en 2-3. Mauvais lanceur: Castelman, perdant; Crouch, Arbitres: aVn Grafman et Barck. Durée de la partie, 2 heures 12 min.

Hunt et Wood sont éliminés

Southampton, N.Y., 1er — Deux joueurs favoris ont été éliminés du tournoi d'invitation de tennis de Meadow Club hier, et le champion défendant son titre Bobby Riggs a eu de la difficulté à éviter le même sort alors que les concurrents passaient en quarts de finales.

Gill Hunt de Washington a perdu au main de Frank Guernsey d'Orlando, 8-6, 6-2, et Sidney Wood de New-York, classé huitième, a baissé pavillon en face de Fred Schroeder de Glendale, Cal., champion junior national, 6-3, 1-6, 6-4. Bobby Riggs, le champion défendant son titre, a difficilement triomphé de Eddie Aldie de Berkeley, Cal., 6-4, 4-6, 7-5.

Riggs rencontrera Hank Prusoff, géant de Seattle, qui a vaincu Hal Surface de Kansas City, 3-6, 6-4, 6-3. L'autre match enverra aux pires Frank Kovacs contre George Toley. Kovacs a battu Seymour Greenberg de Chicago, 6-3, 6-2, tandis que Toley éliminait Bobby Harman, de Berkeley, 7-5, 6-1.

Dans la Ligue Can.-Américaine

Ottawa-Ogdensburg 0000002—2 6 0
 Auburn 003030x—6 9 1
 Pullig et Howell; Lauer, Fasulo.
 Deuxième partie:
 Ottawa-Ogdensburg 012130010—8 14 0
 Auburn 000000000—0 1 0
 Davis et Howell; Bush, Wilshire et Lenn.

Oneonta 00210000—3 8 1
 Oswego 00035000x—8 11 2
 Hammond, Veach, Radell; Tashian et Martowski.
 Gloversville 00000100—1 7 1
 Utica 000000000—3 7 1
 Malsed et Dick; Zachary et Radakovich.

Les Indiens l'emportent sur Boston

Cleveland, 1er — Les Indiens de Cleveland et les Red Sox de Boston se sont livrés un véritable duel hier mais les locaux réussirent à reprendre le terrain perdu dans les trois premières manches pour ensuite s'assurer la victoire grâce aux ralliements des quatrième, septième et huitième manches pour l'emporter par 12 à 11 et rester sur un pied d'égalité avec les Tigers de Détroit pour la première position de la Ligue Américaine.

Dix lanceurs prirent part à la joute d'hier car chaque club envoya cinq hommes au monticule et Zuber regut le crédit de la victoire.

Russ Peters, un frappeur d'urgence, frappa un simple à la 8ème manche qui produisit les 2 points nécessaires pour changer une défaite en une victoire. Il faut également ajouter que le circuit de Keltner a grandement aidé la cause des Indiens.

BOSTON				
AB	P	CS	R	A
DiMaggio, cd.	5	3	2	1
Cramer, cc.	5	1	1	0
Williams, cg.	2	3	0	1
Fox, c.	4	2	2	4
Cronin, ac.	4	1	3	3
Finney, 1b.	4	0	1	12
Tabor, 3b.	5	0	0	0
Doerr, 2b.	4	0	1	2
Gaehwiler, l.	2	0	0	0
Dickman, l.	0	0	0	0
Johnson, l.	0	0	0	0
Hoving, l.	0	0	0	0
Wilson, l.	0	0	0	0
xCarey	1	0	0	0
Totaux	37	11	10	24 13

CLEVELAND				
AB	P	CS	R	A
Chapman, cd.	5	0	1	2
Weatherly, cc.	6	2	2	3
Boudreau, ac.	3	1	0	1
Trosky, 1b.	4	2	1	5
Campbell, cg.	5	2	2	3
Keltner, 3b.	5	3	4	1
MacK, 2b.	4	2	2	5
Hemsey, r.	3	0	2	7
Dobson, l.	0	0	0	0
zHeath	1	0	0	0
zBell	1	0	0	0
Humphries, l.	0	0	0	0
zHale	1	0	0	0
Zuber, l.	0	0	0	0
zPeterson	1	0	1	0
Smith, l.	0	0	0	0
Totaux	40	12	16	27 6

xFrappa pour Wilson à la 9e.
 zFrappa pour Dobson à la 3e.
 zFrappa pour Eisenstat à la 6e.
 zFrappa pour Humphries à la 7e.
 zFrappa pour Zuber à la 8e.
 Cleveland 00050034x—12
 Sommaire:
 Erreurs: Dobson, Hemsey, Cronin. Points produits par Fox 2, Cronin 3, Finney 3, Doerr 2, Keltner 5, Eisenstat, Cramer, MacK, Hemsey, Trosky, Peters 2. Deux-buts: Cronin, Keltner, MacK. Trois-buts: Finney, Trosky. Circuit: Keltner. Sacrifices: Cronin, Dickman. Double-jeu: Doerr à Cronin à Finney. Laissez sur les buts: Boston 8; Cleveland 11. Bats sur balles de Gaehwiler 2; Dickman 3; Johnson 1; Dobson 3; Humphries 1. Retirés au bâton par Gaehwiler 2; Dickman 2; Johnson 1; Dobson 4; Eisenstat 2; Humphries 1; Zuber 1. Coups sûrs, sur balles de Gaehwiler, 6 en 3-2-3; Dickman, 7 en 3-2-3; Johnson, 0 en 1-3; Hoving, 3 en 0 (lança à quatre frappeurs à la 8e); Wilson, 0 en 1-3; Dobson, 5 en 3; Eisenstat 4 en 3; Humphries, 1 en 1; Zuber 0 en 3; Smith, 0 en 1. Mauvais lanceur: Hoving. Lanceur gagnant: Zuber. Lanceur perdant: Hoving. Arbitres: Rue, Moriarty, Hubbard et Quinn. Temps 2 h. 44. Assistance: 6,000.

Les joueurs de hockey et le service militaire

Ottawa, 31 — Selon certaines sources dignes de foi le service dans la milice non permanente ne devrait pas nuire aux joueurs de hockey professionnels jouant dans les équipes canadiennes et américaines, l'hiver prochain.

Si les joueurs sont des membres volontaires de la milice ils suivront leur entraînement durant l'été. S'ils sont appelés à servir d'après la loi de la mobilisation des ressources nationales ils pourront probablement faire leur entraînement de 30 jours n'importe quand entre le 1er octobre 1940 et le 1er octobre 1941.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

P	A	J.	Ab.	Pts	CS	P.
Radcliff, Browns	92	351	53	130	370	
Pinney, Red Sox	90	347	54	123	334	
McConky, Tigers	88	367	77	129	332	
Danning, Giants	84	318	47	108	340	
May, Phillies	71	252	34	83	339	
Nicholson, Cubs	65	310	34	101	308	

CIRCUITS — Ligue Américaine: Fox, Red Sox 21. Ligue Nationale: Mize, Cardinals 30.
 POINTS PRODUITS — Ligue Américaine: Greenberg, Tigers, 88. Ligue Nationale: Mize, Cardinals, 77.

Eliminatoires de la ligue Arco

Dimanche prochain, le club Joliet commencera une série de deux de trois contre les Faceteurs au Stade Notre-Dame, en semi-finales des éliminatoires de la Ligue Arco. Johnny Pomorski, qui a été engagé récemment, sera au monticule pour Joliet. Dave Lambton lancera pour les Faceteurs. Voici les moyennes au bâton des meilleurs frappeurs des Faceteurs: Larivière, 466, Desroches, 461, Daoust 365, Walker 354, Lambton 340, Ashley 307.

Les Yankees perdent à la 11ème manche

Détroit, 1er — Les Yankees de New-York et les Tigers de Détroit ont bataillé pendant onze manches hier avant de pouvoir décider de la victoire dans cette joute de la Ligue Américaine. Le hasard a voulu que la victoire penche du côté des locaux grâce au coup frappé par Hank Greenberg à la onzième. Les Tigers triomphèrent de leurs adversaires par un résultat de 7 à 6 pour conserver la première position de la Ligue, sur un pied d'égalité avec les Indiens de Cleveland.

Tommy Bridges, qui officiait pour le Detroit, a retiré onze frappeurs au bâton en neuf manches, mais c'est McKain qui regut le crédit de la victoire, car il remplaça son compagnon au monticule dans les deux dernières manches et sut tenir les Yankees en respect.

Résultat détaillé de la joute:

NEW-YORK				
AB	P	CS	R	A
Groselli, a.c.	4	1	1	5
Rolfe, 3b.	4	0	0	0
Heurich, c.d.	5	0	0	0
DiMaggio, c.g.	5	1	0	2
Keller, c.g.	5	0	1	4
Dickey, r.	5	0	0	2
Gordon, 2b.	5	2	3	4
Dahlgren, 1b.	5	1	2	14
Chandler, l.	1	0	0	0
xSelkirk	1	1	1	0
Murphy, l.	0	0	0	0
Gomez, l.	0	0	0	0
Totaux	40	6	8	31 19

DETROIT				
AB	P	CS	R	A
Bartell, a.c.	4	0	0	1
zSullivan	1	0	1	0
Croucher, a.c.	1	0	0	1
Campbell, c.d.	6	2	3	2
Gehring, 2b.	4	1	1	2
Greenberg, c.g.	5	1	2	3
York, 1b.	3	1	1	10
Higgins, 3b.	4	0	1	2
Fox, c.e.	5	1	2	12
Tebbetts, r.	5	0	0	0
Bridges, l.	3	0	0	0
zAverill	1	0	1	0
zMcMeth	0	1	0	0
McKain, l.	0	0	0	0
Totaux	42	7	14	33 10

xFrappa pour Chandler à la 9e.
 zFrappa pour Bridges à la 9e.
 zCourut pour Averill à la 9e.
 zFrappa pour Bartell à la 9e.
 New-York 11001001200—6
 Detroit 11000003101—7

Sommaire — Erreurs: Tebbetts 2, Bartell. Points produits par Higgins 3, York, Campbell, Greenberg, Gordon, Rolfe, Keller, Selkirk 2. Deux-buts: Groselli, Dahlgren. Trois-buts: Higgins. Circuits: Gordon, Selkirk. But volé: Gordon. Sacrifice: Chandler. Double-jeu: Gordon à Groselli à Dahlgren. Laissez sur les buts: New-York 5; Detroit 10. Bats sur balles de Chandler 3; Gomez 3; Bridges 3. Retirés au bâton par Chandler 2; Bridges 3; McKain 1. Coups sûrs, sur balles de Chandler, 9 en 8 manches; Bridges, 8 en 9 manches; Murphy, 3 en 1-3; Gomez, 2 en 3 manches. Mauvais lanceur: Bridges 2. Lanceur gagnant, McKain; perdant, Gomez. Arbitres: McGowan, Rommel et Kolls. Temps 2:50. Assistance: 13,169.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier dans les séries des ligues de baseball Internationale, Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE INTERNATIONALE

Newark 000000000—0 4 1
 Rochester 20000000x—2 6 1
 Reis, Peek et Padden; Gornicki et Mueller.
 Première partie:
 Syracuse 12000110000000—5 13 2
 Toronto 02200010000001—6 13 1
 Dietz, Johnson, Rambert et Harte; McCrabb, Barnicle, Walkup et Gray, Heath.
 Deuxième partie:
 Syracuse 0040200—6 7 1
 Toronto 0002004—6 12 1
 Hinckle, Jones et Bottarini; Marchiondi, Eaves et Heath.
 Première partie:
 Baltimore 00000000—0 6 1
 Buffalo 200030x—5 6 1
 Collier et Redmon; Nelson et McCullough.
 Deuxième partie:
 Baltimore 210110410—10 18 0
 Buffalo 000000000—2 5 1
 Midkiff, Jacobs et Kracher; Rogalski et McCullough.

LIGUE AMERICAINE

Boston 402103100—11 10 1
 Cleveland 00050034x—12 16 2
 Gaehwiler, Dickman, Johnson, Hoving, Wilson et Fox; Dobson, Eisenstat, Humphries, Zuber, Smith et Hemsey.
 New-York 11001001200—6 8 2
 Detroit 11000003101—7 14 3
 Chandler, Murph, Gomez et Dickey; Bridges, McKain et Tebbetts.
 Washington 242210020—13 14 0
 St-Louis 010021001—5 11 3
 Chase et Ferrell; Kennedy, Auker, Cox, Mills, Trotter et Swift, Susce.
 Philadelphie 002011000—4 7 1
 Chicago 010020000—3 4 1
 Beckman et Hayes; Rigney et Tresh.

LIGUE NATIONALE

Première partie:
 St-Louis 01000000000—3 8 1
 Boston 00000010000—1 7 1
 Shoun et Padgett; Erickson et Berres.
 Deuxième partie:
 St-Louis 20010204—17 22 3
 Boston 20110202—8 13 2
 McGee et Owen; Sullivan, Coffman, Piechota, Williams

Daoust et Roméo Ouimet vainqueurs

Raymond Daoust, champion des Golden Gloves, a fait un brillant retour à l'arène hier soir alors que le combat principal au Stade Exchange, il a triomphé de Jimmy Spragelle, du Club Crescent, en obtenant la décision après une bataille très contestée. C'est particulièrement à l'offensive que Daoust s'est révélé supérieur à son rival car du commencement à la fin le boxeur canadien-français fut à l'attaque et de solides coups furent portés au représentant du club Crescent.

Dans un autre combat de cinq rondes Roméo Ouimet, du Champêtre, fut déclaré vainqueur aux points contre Dave Brown, du Crescent.

Voici le résultat des rencontres d'hier soir:

Cinq rondes:
 126 lbs: Raymond Daoust, Square A.C., défait Jimmy Spragelle, Crescent, décision.
 126 lbs: Roméo Ouimet, Champêtre, défait Dave Brown, Crescent, décision.

Trois rondes:
 160 lbs: Alex, Philadelphia, Crescent, défait Jack Tétrault, Cartier, T.K.O., 3e.
 140 lbs: Aurèle Roy, C.P.R.A.A., défait Léo Plouffe, Champêtre, T.K.O., 3e.

126 lbs: Gus Roberge, Champêtre, défait Gaston Davis, Crescent, décision.
 118 lbs: Joe Konenchi, Crescent, défait Roger Roussil, Montcalm, décc.
 118 lbs: Paul Paquette, Un. Sett., défait Marcel Deschamps, Crescent, décc.
 108 lbs: Gérard Forget, Crescent, défait Ernest Delfausse, Otterburn, décc.

Les résultats dans le circuit des majeurs

Internationale

Hier:—
 Jersey City 5, Montréal 4.
 Rochester 2, Newark 0.
 Buffalo 5, Baltimore 0.
 Baltimore 10, Buffalo 2.
 Toronto 6, Syracuse 5 (14m.)
 St-Louis 11, Cincinnati 8.
 St-Louis 11, Cincinnati 8 (arrêté à la 7e pour permettre aux joueurs de prendre le train).
 Le classement:

	G.	P.	P.C.
Rochester	66	41	617
Newark	63	44	589
Baltimore	57	52	523
Jersey City	56	53	514
Montréal	55	55	500
Syracuse	49	58	458
Buffalo	45	64	413
Toronto	41	65	387

Syracuse à Montréal, 8 h. 45 p.m.
 Jersey City à Rochester.
 Newark à Buffalo.
 Baltimore à Toronto.

Nationale

Hier:—
 New-York 5, Cincinnati 4.
 Philadelphie 7, Chicago 3.
 St-Louis 3, Boston 1.
 St-Louis 17, Boston 8.
 Seules parties au programme.
 Le classement:

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	61	29	678
Brooklyn	54	37	593
New-York	49	39	557
Chicago	44	45	500
Pittsburgh	42	46	477
Philadelphie	32	56	364
Aujourd'hui:	29	59	330
Boston	29	59	330
Pittsburgh à Brooklyn (2 p.)			
Seules parties au programme.			

Americaine

Hier:—
 Detroit 7, New-York 6 (11 m.)
 Cleveland 12, Boston 11.
 Philadelphie 4, Chicago 3.
 Washington 13, St-Louis 5.
 Le classement:

	G.	P.	P.C.
Détroit	57	38	600
Cleveland	57	38	600
Boston	50	44	532
New-York	48	44	522
Chicago	46	44	511
Washington	42	55	433
Philadelphie	38	56	404
St-Louis	39	58	402

Nos Roayaux au bâton et au monticule

(Partie d'hier soir non incluse)
 Hughes 13 36 12 3 7 0 4 323
 Stainback 99 418 137 23 7 9 43 328
 Staller 110 445 165 38 7 9 62 327

A Ottawa

(Suite de la première page)

vernement depuis l'ouverture de la session.

M. Stirling

M. Grote Stirling, député conservateur de Yale et ancien ministre de la Défense nationale, a été le premier orateur hier avant-midi. Ce n'est pas un orateur brillant. Tout le monde l'admet d'embellie. Il a une voix monotone et une diction qui pourrait s'améliorer. Mais hier M. Stirling a fait un discours qui ne manquait pas de vigueur. Les députés ministériels, au lieu de le critiquer, ont applaudi. M. Stirling a fait une déclaration politique militaire du gouvernement à la Chambre des communes, mais en dehors de la Chambre ils ne se gênent pas pour regretter la lenteur avec laquelle procède le gouvernement. L'automne dernier la population canadienne se partageait en trois groupes. Il y avait ceux qui préconisaient un effort de guerre total (sans doute M. Stirling était de ceux-là). D'autres soutenaient que le Canada ne devait pas participer à la guerre. Enfin, un troisième groupe était d'avis qu'il fallait suivre une politique de juste milieu, une politique de participation modérée.

M. J. G. Gardiner, ministre des services de guerre, aurait exposé une politique de juste milieu dans des discours dans les provinces de l'Ouest. Cette attitude brusque a fait bondir M. Gardiner qui a nié énergiquement l'accusation. (Pour des ministres libéraux, c'est devenu d'honneur que d'être accusé d'avoir préconisé une politique de participation modérée. Aujourd'hui ils rejettent leurs masques. Ils affichent courageusement et audacieusement leur loyalisme. C'était différent avant la guerre, mais pendant la dernière campagne électorale). M. Stirling s'est contenté de répondre qu'il serait intéressant de réunir en volume toutes les déclarations de M. Gardiner que ce dernier a niées subitement. M. Stirling ne doit pas suivre de près les discours des ministres libéraux du Québec. Car pour contenir leurs promesses électorales violées ou simplement oubliées, un seul livre ne suffirait pas. Il faudrait, pour les contenir, tout un rayon de bibliothèque.

L'ancien ministre de la Défense nationale a critiqué verbalement l'absence de préparatifs militaires adéquats au moment de la déclaration de la guerre. Il a blâmé la lenteur avec laquelle le gouvernement s'est décidé à agir. Les événements ont obligé le gouvernement de modifier sa politique. Aujourd'hui on n'entend plus dire, comme c'était le cas auparavant, que le Canada ne peut pas fabriquer des avions et des chars d'assaut.

M. J. L. Ralston s'est loué de ce que la milice canadienne avait été réorganisée en 1936. Mais cela ne s'est pas fait tout seul, a dit M. Stirling. De fait, on a consacré quelques années d'étude au projet. Le plan de réorganisation était prêt en 1935, un peu avant que M. Stirling abandonnât le ministère de la Défense nationale. A la veille d'une élection générale on n'a pas cru que le moment était bien choisi pour donner suite au projet. A ce propos, le ministre des Pensions et de la Santé, M. Ian Mackenzie, a nié les allégations de M. Stirling. (M. Mackenzie devait le savoir, puisqu'il a passé quatre années au ministère de la Défense nationale). D'après lui, le lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant du corps d'armée canadien en Angleterre, dans un rapport spécial approuvé par le gouvernement Bennett, avait recommandé, dès 1932, la réorganisation de la Milice. Un comité interdépartemental avait été institué par le gouvernement Bennett en 1931 pour étudier la question, en vue de la conférence de désarmement de 1932. Ce comité a présenté ce rapport en janvier 1932. En 1933 on a distribué le document aux commandants des districts militaires. A cela M. Grote Stirling a répondu qu'en 1935 il avait demandé aux fonctionnaires de son ministère si l'on pouvait mettre le projet à l'essai. Ils auraient répondu qu'à cause de certains détails il n'était pas recommandable d'en faire l'essai à ce moment-là.

M. Coldwell

M. M. J. Coldwell, leader suppléant de la C. C. F., s'est montré plutôt satisfait des résumés que les ministres avaient faits de l'effort de guerre. Toutefois le gouvernement n'a pas encore donné une vue précise de sa politique internationale. M. Coldwell se fait peut-être illusion sur l'effet que la guerre a eu sur l'unité canadienne. Il a dit hier qu'à cause de la guerre la population est plus unie que l'an dernier. Cela n'est pas encore prouvé. Quoi qu'il en soit, M. Coldwell a soutenu que la grande faiblesse de notre politique de guerre, c'est le maintien du principe des profits individuels. Le gouvernement a construit huit usines à un coût total énorme, pour fabriquer des munitions et du matériel de guerre. Or cinq de ces usines sont administrées par des entreprises privées. Politique dangereuse et contraire à l'intérêt public, d'après le député coopératiste.

De l'avis de M. Coldwell la cause britannique finira par prévaloir. Mais avant que la victoire ne lui soit accordée, il se peut que nous soyons obligés de considérer sa-

rieusement le problème de notre propre défense et peut-être même la question du transfert de la capitale de l'Empire à Ottawa. Jusqu'à quel point coopérons-nous avec nos puissants voisins du sud? Le gouvernement canadien prend-il des mesures pour tenir le gouvernement de Washington bien informé de ce qui se passe? Avons-nous entamé des négociations en vue d'assurer la défense des Amériques? Autant de questions vitales et délicates. C'est pourquoi les députés de la C. C. F. n'ont pas cessé, depuis le début de la session, de réclamer des sessions secrètes de la Chambre. A ce moment M. Mackenzie King a interrompu le député pour lui dire que si l'on ne pouvait pas révéler ces choses en séance, il serait également impossible de les révéler en séance secrète. M. Coldwell a avoué qu'il ne comprenait pas l'attitude du premier ministre puisque le parlement de Westminster a tenu six séances secrètes. Le député C. C. F. a aussi demandé au gouvernement de ne pas permettre au pays d'armer le Japon contre la Grande-Bretagne. De nouveau le premier ministre est intervenu pour affirmer que le Canada n'armait pas le Japon contre le Royaume-Uni; aussi longtemps que les Etats-Unis exportent au Japon, il était impossible d'empêcher d'exporter nos métaux là-bas. Mais on peut être certain, d'ajouter le premier ministre, que le gouvernement canadien fait tout en son pouvoir pour empêcher que notre matériel de guerre parvienne au Japon. M. King a également nié que le gouvernement ait jamais laissé entendre qu'il ne désirait pas être invité à participer à la conférence panaméricaine.

M. Blackmore

M. John Blackmore, leader des créditistes, a déclaré que son groupe est aussi désireux d'obtenir la victoire, que tout autre parti politique. Une victoire allemande serait la plus grande catastrophe des temps modernes. M. Blackmore a profité de l'occasion pour discuter théories économiques et monétaires. Le gouvernement actuel perdrait le nombre de gens manquant de choses nécessaires à la vie.

La politique financière du gouvernement tend à réduire le niveau de la vie, alors qu'il serait possible de produire l'argent dont on a besoin en ce temps de crise. La seule province de l'Alberta serait capable de produire assez de sucre pour subvenir aux besoins de la consommation canadienne, pourvu qu'on lui donne l'encouragement nécessaire. Les autorités fédérales s'obstinent à ne pas vouloir exercer leur pouvoir de créer de l'argent. En bref, le ministre des Finances refuse d'aborder le problème des finances publiques d'une manière scientifique.

Le mot du sénateur Molloy

A tant de discussions sur l'effort militaire du Canada, pays de l'Amérique du Nord qui, d'après MM. Mackenzie King et Ernest Lapointe, a participé librement et volontairement à la guerre d'Europe, un mot de conclusion s'impose. Il a été dit au comité sénatorial de l'hygiène par le sénateur J.-P. Molloy, libéral du Manitoba. C'est parce que M. Molloy est un sénateur libéral que son mot a une portée toute particulière: "On peut obtenir facilement deux millions de dollars par jour pour enseigner à tuer les gens, mais on éprouve toujours des difficultés quand il s'agit d'obtenir de l'argent pour sauver la vie des gens". Sous la présidence du sénateur John Bourque, conservateur du Nouveau-Brunswick, les membres du comité ont étudié les moyens à prendre en vue de stimuler l'intérêt public pour toutes les questions qui concernent la santé nationale. On a aussi approuvé une résolution fédérale d'augmenter ses octrois à la Ligue d'hygiène. Cette proposition n'était-elle pas une réponse au mot du sénateur Molloy? Mais quel accueil lui est-il réservé auprès des ministres? On sait qu'ils ne jurent depuis quelques mois que d'après ce principe général: réduire à l'extrême minimum les dépenses d'administration civile, afin d'avoir le plus d'argent possible à dépenser pour la guerre. Ce principe, plusieurs ministres l'ont énoncé à la Chambre. Aussi les impérialistes sont-ils mal venus de prétendre, après tout ce qui s'est dit à la Chambre depuis King-Lapointe, que le gouvernement regarde la participation à la guerre, une politique de juste milieu. Le juste milieu, on s'en est écarté depuis longtemps. Le gouvernement King-Lapointe a abandonné le milieu de la route. Il pousse la voiture le long du fossé. Où cela le conduira-t-il?

Leopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

quel doivent participer les employeurs, les employés et le gouvernement, ne sera pas si tôt établi qu'on le croit. Aux termes mêmes du projet de loi, la Banque du Canada sera l'agent financier de l'assurance-chômage, avec l'aide d'un comité de placements qui comprendra trois hommes désignés par les ministères du Travail et des Finances et par la Banque du Canada. Cette dernière agira comme dépositaire des titres achetés par le comité à même le fonds de l'assurance-chômage.

Une forme d'emprunt de guerre

"Quels seront ces titres?" La Gazette pose la question et elle y répond tout aussitôt: "Le ministre des Finances a déclaré à la Chambre des Communes, lundi, que l'assurance-chômage est appelée à jouer un rôle essentiel (vital part) dans la finance de guerre, par suite de ses contributions mensuelles d'environ \$4,000,000. L'emprunt va demeurer à haut niveau pendant toute la durée de la guerre et, selon toute vraisemblance, il n'y aura pas grand-chose à prélever sur le fonds. La plupart des contributions vont s'accumuler

et seront placées en valeurs du gouvernement. La seule interprétation possible de la déclaration du ministre, c'est que le gouvernement a bien l'intention de se servir du fonds de l'assurance, au moins de la plus grande partie de ce fonds, pour des fins de guerre et pas du tout comme d'un fonds d'assurance. Le placement en fonds d'Etat des contributions signifie simplement que le fonds consistera non pas en disponibilités liquides mais en propre papier du gouvernement, papier que le gouvernement devra racheter plus tard et il est probable qu'il y aura une longue période de renouvellements avant que le rachat final ne se produise. Ça n'est pas à même un fonds d'assurance inexistant, devenu une dette publique, que l'on pourra faire face aux réclamations à venir. Il faudra rencontrer les réclamations, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, à même le Fonds consolidé; qu'elles se produisent à flot dans le cours d'une dépression d'après-guerre, la situation financière paraîtra assez sombre. En attendant, le travail sera taxé, l'industrie sera taxée, le public en général sera taxé pour la création d'un fonds dont le gouvernement se servira pour faire la guerre. Un tel emploi aura sa valeur, compensera par les sacrifices consentis par les contribuables, mais il détruira le caractère d'assurance de ce que le gouvernement prétend être une mesure d'assurance."

Des avis nombreux

La Gazette ajoute encore que le projet du gouvernement est aussi non scientifique qu'il est inopportun.

Quant à son inopportunité, nous avons déjà vu que les représentants de l'Association des manufacturiers en pensent. D'autres ont démontré que le projet d'assurance-chômage du gouvernement n'a rien du caractère social qu'on lui prête. Voici que la Gazette prétend à son tour que cette assurance-chômage n'est pas une assurance mais simplement un moyen déguisé qu'emploie le gouvernement pour se procurer des fonds disponibles pour la guerre.

Comme les choses se présentent cependant, on peut être assuré que le gouvernement forcera l'adoption de sa mesure.

La santé publique

Notre camarade Louis Dupire vient de publier deux articles du plus haut intérêt sur le devoir qu'ont les administrations publiques canadiennes, fédérales, provinciales et municipales, de voir, en temps de guerre, au maintien de la santé dans la population, et à la continuation de toutes les mesures d'hygiène et de salubrité.

Sur les entrefaites, à Ottawa, une commission sénatoriale que préside M. John Bourque, s'est mise à l'étude des mêmes questions. L'un des sénateurs de la commission, M. J. P. Mulloy, du Manitoba, a fait l'empressement de voter une dépense de \$2,000,000 par jour pour former les gens dans l'art de tuer alors qu'il se fait prier pour voter l'argent qu'il faut pour préserver la vie humaine.

La parcimonie des budgets d'hygiène apparaît d'autant mieux en temps de guerre. Il se trouve heureusement des sénateurs pour souligner le fait.

Un autre fait à souligner, nous semble-t-il, c'est que le sénateur Mulloy est libéral, qu'il se rattache au parti présentement ministériel. Ses remarques n'étaient pas faites pour embarrasser le gouvernement et celui-ci peut et doit les prendre en bonne part.

E. B.

Le brigadier Riley

Ottawa, 1 (D.N.C.) — Le ministre de la Défense Nationale annonce que M. Harold Riley, avocat et homme d'affaires, a été nommé brigadier et affecté au poste d'officier commandant le district militaire no 10, avec quartiers généraux à Winnipeg.

Le brigadier Riley a eu de brillants états de service au cours de la Grande Guerre de 1914-1918. Sa nomination constitue une dérogation à la tradition car, en effet, il est assez rare que dans le passé, un militaire autre qu'un membre de l'armée permanente ait été nommé à un grade supérieur. Toutefois, dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre des Communes lundi dernier, M. J. L. Ralston a laissé clairement prévoir cette mesure d'exception lorsqu'il disait: "Nous devons nommer aux divers postes, tant supérieurs qu'inférieurs, les hommes les plus compétents que nous puissions trouver au pays."

Le brigadier Riley est actuellement à Kingston et il retournera sous peu à Winnipeg pour prendre charge de son nouveau poste.

M. l'abbé Irénée Pinard

Sherbrooke, 1er (C.P.) — L'évêché de Sherbrooke annonce la nomination de l'abbé Irénée Pinard, comme chancelier du diocèse de Sherbrooke.

Aviateur tué en Colombie

Vancouver, 1er (C.P.) — M. Charles Doyle, 46 ans, un vétéran de l'aviation canadienne, a perdu la vie, hier, et son compagnon, Bruno Lowk, 21 ans, est dans un état critique, à la suite d'une chute d'avion dans la cour de la maison de Doyle, sur l'île Lulu.

Les députés siégeront le samedi à Ottawa

Ottawa, 1er (C.P.) — M. Mackenzie King donne avis que la Chambre des Communes siégera le samedi matin et le samedi après-midi, jusqu'à la prorogation du Parlement.

Jusqu'ici, le Parlement siégeait tous les jours, excepté le samedi,

Une des causes de la défaite de la France

La présence des réfugiés sur les routes — La ligne Maginot pas assez forte sur la frontière belge et pas assez longue — Des pics et des pelles pour les Belges

Entretien avec le général Laffèche, de retour d'Europe

D'un port canadien, 1er (C.P.) — A son débarquement dans un port du Saint-Laurent hier, le major-général R.-L. Laffèche, attaché militaire à la Légation canadienne à Paris, revenu au Canada à la suite de l'armistice franco-allemand, pour assumer le poste de sous-ministre adjoint au ministre des services de guerre, a déclaré que le Canada sera le facteur décisif dans la guerre présente.

Les Britanniques, dit-il, vont défendre leur île. Notre devoir est de fabriquer et d'accumuler de vastes réserves d'armements. Cela paraît être l'opinion générale en Grande-Bretagne, à savoir que nous serons le facteur décisif et décisif dans cette guerre.

Le major-général Laffèche, dernier représentant d'une nation alliée à quitter l'état-major général français avant la capitulation de la France, a fui de Bordeaux en Angleterre à bord d'un contre-torpilleur d'abord, puis ensuite d'un croiseur.

Après une préparation soignée et après l'aveil chez les soldats de la volonté de vaincre, nous gagnerons cette guerre, dit le major-général Laffèche. Il ne faut pas seulement tenir, se défendre, il faut vaincre. Jusqu'à date, nous avons surtout entendu parler des forces imposantes dressées contre nous. Nous avons pris l'habitude de penser à la défense; nous n'avons pas pensé qu'à la défensive. Je viens de quitter l'Angleterre et j'ai été impressionné de l'esprit qui règne là-bas à propos de la nécessité de défendre l'île et de la création d'une force qui assure la conquête de l'Allemagne.

En France, jusqu'aujourd'hui, dit le général, il n'y a pas eu de feu sacré (inspiration), de transport chez le soldat. Il n'y a eu aucun signe de cette force qui doit exister en un homme quand il doit accomplir la tâche d'assurer la victoire. "La guerre est une lutte entre le mal et le bien. Il faut prendre les moyens nécessaires pour éveiller le feu sacré chez le militaire. Le seul moyen pour moi d'en arriver là est la religion".

Le général Laffèche, qui est âgé de 52 ans, qui a fait l'autre guerre et qui a été grièvement blessé à Mouri, insiste sur son passage précipité de France en Angleterre. Les semaines de mai et de juin lui ont simplement rappelés les années de 1914 à 1918. A ce moment-là, il était inspecteur de la deuxième et de la troisième armées françaises. Cette dernière était en contact avec l'ennemi. Peu avant son départ de France, le général français Colson — qui devint ministre de la guerre dans le cabinet Pétain du 17 juin — lui fit part, en déjeunant, de son anxiété relativement aux troupes canadiennes débarquées en territoire français. Le général se mit à s'enquérir. Elles étaient à l'ouest de Rouen. Si elles avaient trop avancé, elles auraient encouru le risque de tomber prisonnières des Allemands. Par bonheur, elles réussirent à se rembarquer sans perdre un homme, sauf par accidents.

L'une des conséquences de la grande poussée allemande en France, reprend le général Laffèche, a été l'absolue désorganisation de l'armée française et de l'aviation en raison de la présence de millions de réfugiés sur les routes et dans les villes et villages. Cette migration avait commencé en Hollande, tendit à la Belgique et grossissait de mille en mille. Je crois que les Allemands ont recouru à des méthodes barbares pour pousser ce troupeau humain devant eux et se sont servis de leurs chars d'assaut et de leurs avions pour fouetter sa marche. L'ennemi a fait aller ce troupeau à sa guise, bombardant les routes pour le faire arrêter et mitraillant les colonnes de civils pour les diriger où ils voulaient."

La ligne Maginot

A propos de la ligne Maginot, M. Laffèche dit: "La ligne Maginot était très solide, mais pas assez longue. Sur la frontière franco-belge, elle n'avait pas été construite aussi solidement que sur la frontière franco-allemande. Elle a tenu jusqu'au moment où le moral du Français a été ébranlé et où les troupes allemandes sont arrivées en grand nombre par en arrière."

"La tactique allemande qui a bouleversé tous les plans militaires des Alliés consistait simplement en l'action coordonnée des chars d'assaut et des avions. Chars et avions se déplaçaient en grand de vitesse; suivaient les autres véhicules disposés en éventail qui élargissaient les brèches et causaient la démoralisation de l'Allié. "Nous avons été incapables de contenir les Allemands parce que nous n'avions pas assez de chars d'assaut, de canons, d'avions. Les Allemands ont commencé leur offensive avec 75 divisions, dont dix fortement blindées et trois autres plus légères. Ils avaient un nombre très supérieur d'avions contre tout ce que nous pouvions lancer dans le ciel. La guerre était une guerre d'usure mutuelle, mais ils avaient plus de matériel et plus d'hommes. Quand nous étions réduits à rien, ils avaient encore quelque chose."

"La Royal Air Force a détruit — et j'en suis fort satisfait — environ trois avions et demi allemands contre un qu'elle a perdu. En France, on a fait grand éloge de la Royal Air Force. Jamais je n'ai vu un pays louer autant les forces d'un autre pays."

"L'esprit des soldats français était bien différent pendant cette guerre-ci de l'esprit de la précédente guerre. Durant la dernière

guerre, les soldats français chantaient; cette fois, ils ne chantaient pas. Le soldat français était prêt à combattre, notamment les jeunes officiers; mais ils ne savaient pas, je crois, combien peu d'armements il y avait de disponibles derrière eux."

Pics et pelles

Le major-général précise ensuite que les Français avaient un grand nombre de Belges avec eux, mais qu'ils ne pouvaient les équiper. Ils n'avaient que des pics et des pelles à leur donner au lieu de fusils.

Au Canada

— Je vois, poursuit le major-général, que le Parlement a adopté la conscription pour la défense du Canada seulement. C'est une excellente occasion d'organiser militairement le pays, en particulier la province de Québec. Les Québécois vont passer par l'entraînement collectif, de sorte qu'ils vont rencontrer leurs compatriotes. Si l'entreprise est menée à bonne fin, ce sera une très bonne chose.

"Le Canada français demeure le reposoir de tout ce pour quoi nous avons combattu. Maintenant que la France est tombée, nous restons seuls. "J'ai grand espoir que les Français en France vont refaire une France nouvelle, une France meilleure."

"La cinquième colonne, ajoute le major-général, est une terrible chose. Elle n'a pas été découverte ou contrôlée à temps. Ses membres sont les pires traîtres qui soient parce qu'ils vivent en plein au milieu du peuple."

M. Laffèche estime que les anciens combattants pourraient contribuer à éveiller l'esprit de victoire, tel qu'il existait en France en 1914-18. Il reconnaît que la situation faite à plusieurs pays d'Europe, y compris la France, n'est pas la faute des citoyens eux-mêmes.

Le major-général a eu, à la fin de son entrevue, un bon mot pour son aide-de-camp, le lieutenant Georges Benoit, du régiment de Hull, qui l'accompagnait.

Mort du R. P.

Olivier Beaulieu

Le recteur du noviciat des Jésuites au Sault-au-Récollet, est décédé subitement à 54 ans

Le R. P. Olivier Beaulieu, recteur du noviciat des Jésuites au Sault-au-Récollet depuis septembre dernier, est décédé subitement ce matin à 54 ans.

Le P. Beaulieu était né à Ste-Elisabeth de Joliette. Il fut recteur à Gaspé et au Collège Charles-Garnier de Québec, et directeur spirituel des élèves au Collège Jean-de-Brébeuf.

Il était le frère du R. P. Maurice Beaulieu, aumônier général des Scouts à l'Immaculée-Conception, et du R. P. Louis Beaulieu, missionnaire en Chine.

Le plus jeune des quatre Jésuites de la famille Beaulieu, le P. Vincent, est décédé l'an dernier. Nos respectueuses sympathies.

Un archiduc à l'Université d'Ottawa

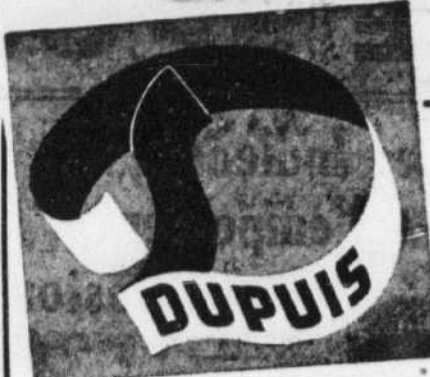
Il se peut que cet automne l'Université d'Ottawa ait un royal élève dans la personne de l'archiduc Rudolph de Habsbourg.

L'Ottawa Journal, qui publie la nouvelle, dit que le but de la visite de l'archiduc Othon, chef de la famille des Habsbourg, et prétendant au trône d'Autriche, et de l'archiduc Félix est de s'enquérir sur les institutions éducatives bilingues du pays pour Rudolph, Elisabeth et Adélaïde. Jusqu'ici, les trois enfants avaient fait leurs études en France; les parents veulent continuer leurs études du français.

Les deux archiducs ont déjeuné avec le gouverneur général et la princesse Alice, puis sont partis pour New-York.

L'archiduc Robert est encore à Londres mais il projette de venir à New-York prochainement y rejoindre l'impératrice Zita et ses frères et sœurs.

Il est question que toute la famille vienne résider au Canada.



PLateau 5151

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. le samedi compris

CAFETIERES FILTRES CAFEX

fabrication SILEX

Cafetière de 8 tasses. Verre Pyrex allant au feu et garanti incassable (en autant qu'il y a du liquide dans le récipient au moment de le placer sur le feu)

Avec réchaud électrique

2.29

3.29



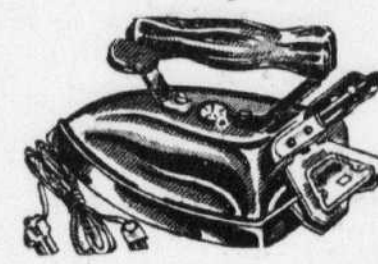
Fers à repasser ELECTRIQUES

AVEC CADRAN A AIGUILLE INDIQUANT LE DEGRE DE CHALEUR DESIRE :

- pour la laine
- pour la soie
- pour le coton
- pour les lainages
- pour la rayonne

Avec corde et pleine garantie d'un an. Interrupteur indépendant et repose-fer.

2.79



Eventails électriques

Diamètre 8 pouces. Base solide

1.98

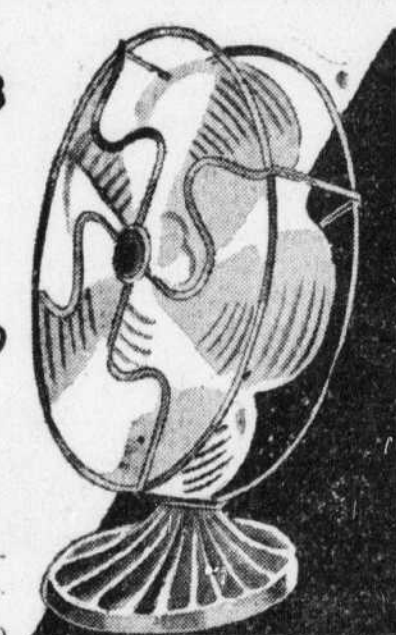
Nouveaux eventails électriques

pour ajuster sur une table ou au mur. Diamètre 8 pouces.

2.79

Eventails électriques "SAMSON"

Modèles en caoutchouc sans danger pour les enfants. Prix variés.



Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le débat des étudiants au Plateau, hier soir

A la question "Un homme peut-il aimer deux femmes également?" le jury du débat des étudiants de l'Université de Montréal a répondu: oui.

Ce débat, le premier qui ait lieu pendant les vacances, mais dont le succès a été tellement grand qu'il y en aura d'autres — on en annonce un pour la fin d'août sur le sujet suivant: "Eve, coupable ou non coupable" — a été un véritable débat de vacances, par la nature du sujet, par la manière légère et taquine dont les argumentateurs: MM. Benoit Godbout et Jean Drapeau pour l'affirmative, et MM. Paul-Emile Beaulieu et Charles-Edouard Bertrand pour la négative, l'ont traité. Le verdict du jury a été dans le même ton. En effet, comme l'a expliqué le président du jury, M. Dostaler O'Leary, journa-

liste à La Patrie, les juges ont établi leur verdict sur la valeur de l'argumentation, la forme, l'élocution, etc., mettant à l'occasion la doctrine en vacances, preuve que c'était bien un débat de vacances. Les définitions, les distinctions, les nuances ont plu. La question débattue s'y prêtait d'ailleurs pleinement. L'auditoire, en grande majorité féminin, a vivement applaudi les défenseurs de la doctrine. MM. Bertrand et Beaulieu, qui avaient à traiter le côté le plus ingrat du sujet. Cet auditoire défendait sa propre cause avec ardeur. De sorte que la séance d'hier soir au Plateau a laissé tous les argumentateurs contents: les avocats de la négative ont gagné par le verdict féminin de la salle; les avocats de l'affirmative par la décision du jury. Celui-ci se composait, outre M. O'Leary, de M. Bernard Dagenais, du Canada, et de notre camarade Alfred Ayotte, de Devoir.

La séance était sous la présidence de M. Roger Beaulieu, qui s'est acquitté de sa tâche avec habileté et à-propos.

POSTE AERIENNE • VOYAGEURS • MESSAGERIES

TCA

offre un

nouveau service quotidien vers Ottawa-Toronto-London-Windsor

avec correspondance pour

DETROIT et CHICAGO



Dép. MONTREAL	7.45 a.m.	3.00 p.m.	6.00 p.m.	8.00 p.m.
Arr. OTTAWA	8.35 a.m.	3.50 p.m.	6.50 p.m.	8.50 p.m.
Arr. TORONTO	10.15 a.m.	5.30 p.m.	8.30 p.m.	10.30 p.m.
Arr. LONDON	11.10 a.m.	6.30 p.m.		
Arr. WINDSOR	12.00 midi	7.20 p.m.		
Dép. DETROIT	12.55 p.m.	9.14 p.m.		
Arr. CHICAGO	1.40 p.m.	9.59 p.m.		

*Dimanche — Dép. Détroit 4.10 p.m. Service de retour comode. Heure soirée, aux aéroports. Service quotidien pour Moncton avec correspondance pour Halifax et St-John. Service quotidien pour Saint John, Summerside, Charlottetown. Pour taux et réservations s'adresser à: 1465 rue Peel (Hôtel Mt-Royal) PL. 8284. Aéroport St-Hubert—PL. 2768 ou à votre agence de voyages.



AIR-CANADA (TRANS-CANADA AIR LINES)

J.-E. Fournier Limitée MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE 10 magasins